

DÉRAPAGE DU CONSUL MAROCAIN
**LES DÉMARCHES DE L'ALGÉRIE
NE PEUVENT AVOIR D'INTERPRÉTATION
QUE CELLE DE SON RAPPEL**

Page 4

COURS DU PÉTROLE

**ACCALMIE
APRÈS
LA
TEMPÊTE**

Page 6

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4018 | Ven.12 - Sam. 13 juin 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**CORONAVIRUS
EN ALGÉRIE**

**109
NOUVEAUX
CAS ET 10
DÉCÈS EN 24H**

Page 16

PR ABDELKRIM SOUKEHAL, EXPERT EN ÉPIDÉMIOLOGIE :

**“IL FAUDRAIT
S'ATTENDRE
AU RENFORCEMENT
DU CONFINEMENT”**

Page 2

**SALAIRES NON
VERSÉS AUX EMPLOYÉS**

**FERHAT
AÏT ALI
CRITIQUE
LES GRANDS
PATRONS**

Page 5



**CRASH DU VOL
AH5017 D'AIR ALGÉRIE
AU MALI**

**LE PARQUET
DE PARIS
DEMANDE
UN PROCÈS
DE SWIFTAIR**

Page 5



RADIO LOCALE DE BOUMERDÈS

**4 JOURNALISTES
ET UN CHAUFFEUR
POSITIFS AU COVID-19**

Page 2

SITUATION DÉPLORABLE À CONSTANTINE

**LA DSP DE
CONSTANTINE OUVRE
UNE ENQUÊTE**

Page 2

REPRISE DES TAXIS À ORAN

La wilaya fixe la date

La wilaya d'Oran a annoncé avant-hier jeudi, que les taxis individuels sont autorisés à reprendre leur activité à partir du lundi 15 juin, avec de nouvelles mesures sanitaires pour éviter la propagation du coronavirus Covid-19.

La wilaya se base sur une instruction du Premier ministre, qu'elle a reçue ce jeudi 11 juin sur la reprise de l'activité des taxis individuels uniquement. Les taxis collectifs ne sont pas concernés par cette décision.

Pour reprendre l'activité, les taxieurs doivent respecter huit mesures sanitaires dont la mise en place d'une feuille de plexiglas entre le chauffeur et le client, la désinfection régulière de la voiture, la mise à disposition d'une solution hydroalcoolique à la disposition du client, l'interdiction de transport de plus d'un passager, ce dernier doit s'installer sur la place située à l'arrière du véhicule, les sièges de la voiture doivent être couverts d'un film plastique qui doit être nettoyé après chaque course.

En plus, les chauffeurs de taxis individuels doivent subir des examens médicaux réguliers, ajoute la wilaya.

SITUATION DÉPLORABLE À CONSTANTINE

La DSP de Constantine ouvre une enquête

Une vidéo mise en ligne avant-hier jeudi, sur les réseaux sociaux, montrant une scène choquante qui se serait produite au niveau du service chargé du Covid-19 au CHU de Constantine, a enflammé la toile et a vivement ému les internautes. La Direction de la santé et de la population de la wilaya a ordonné à cet effet, l'ouverture d'une enquête de la mise en place d'une commission pour détecter les défaillances du service pédiatrie dédié au Covid-19 au CHU Ibn Badis de Constantine. Une situation dénoncée par des patients admis au niveau du service en question, à travers une vidéo qui circule depuis l'après-midi du jeudi dernier mettant en évidence l'absence de l'équipe médicale. Les patients du Covid-19 sont livrés à eux même. Plus grave, les images montrent le corps d'un patient décédé du coronavirus, laissé sur place, parmi les malades. Le frère du défunt témoigne : "je lui ai ramené son petit déjeuner, je l'ai trouvé mort". Une autre dame, sur la même vidéo, dénonce la situation de sa sœur : "ça fait trois jours qu'elle dort par terre". Une femme en appelle au président de la République, Abdelmadjid Tebboune: "Nous sommes à l'abandon, nous sommes en train de mourir", cria-t-elle.

R. N.

PR ABDELKRIM SOUKEHAL, EXPERT EN ÉPIDÉMIOLOGIE :

"Il faudrait s'attendre au renforcement du confinement"

Face à l'augmentation des cas de contamination au coronavirus, une semaine après l'entame de la première phase de déconfinement en Algérie, l'expert en épidémiologie, le Professeur Abdelkrim Soukehal, a estimé qu'il faudrait s'attendre au "renforcement du confinement" pour bloquer la propagation du virus.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

"Le déconfinement est une mesure qui devrait aller avec des mesures de prévention", a expliqué le Pr Soukehal. "Étant donné que le nombre de cas est en augmentation, il faudrait s'attendre à un confinement et à un renforcement de ce confinement pour bloquer l'apparition (du coronavirus, ndlr), car, nous sommes ici face à un virus qui se déplace de manière extrêmement rapide et dont les conséquences directes sur l'individu et collatérales sur l'économie sont parfaitement connues", a-t-il dit. L'expert en épidémiologie relève qu'il y a une augmentation "anormale" du nombre de cas de Covid-19 dans certaines wilayas



où "le taux d'occupation (des lits dans les hôpitaux, ndlr), est complet, nous sommes à 100% et on rajoute également des lits complémentaires". Pour le Pr Soukehal, cela "dénote et de manière certaine, que la circulation du virus est importante et là, c'est un échec complet de la prévention". "Nous sommes en train de récolter les échecs de la prévention, ce qui veut dire que toutes les méthodes de prévention qui ont été préconisées, ne sont pas appliquées par la population", a estimé le Pr Soukehal, ajoutant que le masque de protection est la première mesure qui devrait véritablement bloquer la transmission du virus, qui est hébergée au niveau du nez. "Nous avons demandé et exigé à ce que le monde ait un masque de protection

et doit protéger son nez, sa bouche et son menton, pour éviter justement que le virus se propage. ça n'a pas été fait et le virus continue de se propager tant qu'on ne pourra pas mettre son masque de protection", a-t-il indiqué. Selon le Pr Soukehal, la deuxième voie de contamination, c'est la voie manu-porté. "C'est pour cela que nous exigeons également l'hygiène des mains par le lavage, le séchage et la désinfection des mains avec des solutions hydro-alcooliques. Seules ces deux actions ajoutées à la distanciation sociale et physique, vont nous permettre de bloquer l'apparition de nouveaux cas et maîtriser ce phénomène épidémique qui est actuellement très actif", a-t-il expliqué.

R. R.

RADIO LOCALE DE BOUMERDÈS

4 journalistes et un chauffeur positifs au Covid-19

PAR RACIM NIDHAL

La Radio locale de la wilaya de Boumerdès est confinée après la détection de cinq cas positifs au coronavirus, a annoncé avant-hier jeudi, la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Positionnés en première ligne dans la lutte implacable contre le Covid-19, au même titre que le personnel de la santé et les différents corps de sécurité, les employés de la Radio algérienne n'ont pas été épargnés par cette pandémie. En effet, quatre journalistes et un chauffeur de la station de

Boumerdès, ont été testés positifs au coronavirus. À la suite de cette découverte, les autorités locales, à leur tête le wali de Boumerdes, Yahia Yahiatene, ont ordonné le confinement immédiat de l'ensemble des employés de la station, chez eux pour une durée de 14 jours, ainsi que leur dépistage pour éviter de nouvelles contaminations. Selon les dernières nouvelles, très rassurantes, parvenues de Boumerdes les résultats des autres travailleurs de la Radio locale se sont avérés négatifs. Devant l'urgence de la situa-

tion, la Direction générale de la Radio algérienne a réagi très rapidement en dépêchant sur place une équipe complète en renfort afin de continuer à assurer convenablement la mission de service public. "Nous avons demandé à monsieur Mohamed Zebda (NDLR : Directeur de la station), et à l'ensemble de ses collaborateurs de veiller à ce que l'ensemble des travailleurs soient placés en confinement général. Par la suite, nous avons envoyé une équipe complète, formée de volontaires, dans le souci d'assurer la continuité de la tâche qui incombe à

la Radio algérienne", a indiqué à la Chaîne 1 le Directeur général de la Radio nationale, Djamel Senhadri. Selon le dernier bilan de l'évolution de la pandémie du Covid-19 en Algérie, rendu public ce jeudi par le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar, cent-cinq (105) nouveaux cas ont été confirmés et neuf nouveaux décès ont été enregistrés lors des dernières 24 heures, portant ainsi le nombre de cas confirmés à 10.589 et celui des décès à 741.

R. N.

EVOLUTION ÉPIDÉMIOLOGIQUE DU COVID-19 À ORAN

Des transmissions de plus en plus familiales

La situation épidémiologique des cas de Covid-19 dans la wilaya d'Oran, montre, désormais, une tendance avec un virus qui circule dans les familles, et touche tous les quartiers d'Oran et une majorité de commune. Les derniers pics de contamination enregistrés par les différents services de référence du Covid-19 remonte au 18 et 29 mai, comme indiqué dans le bulletin N°2 de la situation épidémiologique édité par la Direction de la santé et de la population d'Oran (DSP), avec des moyennes de plus de 10 cas de contaminations par jour.

Les différents intervenants sur les ondes de la Radio locale El Bahia, appelant à plus de vigilance, ont ces jours derniers évoqués cette situation que ce soit le Dr Boukhari de la DSP ou le Dr K. Driki de l'EHU 1er novembre, qui ont souligné qu'après une accalmie des cas de contamination, la ville d'Oran faisait face au pic d'après aid. Tous les quartiers que ce soit à Oran-ouest et Oran-est, connaissent des cas de contamination au Covid-19 et souvent ce sont des familles entières qui viennent dans les services Covid-19 de l'EHU 1er novembre ou

au CHUO Benzerdjeb, pour y être pris en charge. La commune d'Oran est en tête des cas de Covid-19, avec 374 cas au 1er juin, suivi de la commune de Bir El Djir, et Arzew respectivement 131 et 46 cas. Le bulletin épidémiologique montre aussi que la répartition des cas de Covid-19 touche toutes les tranches d'âge, avec préférentiellement les adultes à partir de 30 ans. La morbidité a montré, que 25% des cas de Covid-19 avaient une association d'hypertension artérielle et de diabète.

R. N.

DR BEKKAT BERKANI, MEMBRE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE :

“Lorsqu'on portera tous le masque, le virus sera neutralisé”

L'Algérie poursuit son déconfinement et s'apprête à entamer la deuxième phase qui entre en vigueur, en principe, demain dimanche 14 juin. La première phase a été lancée dimanche 7 juin.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le Dr Mohamed Bekkat Berkani, membre du Comité scientifique en charge du suivi de l'épidémie de coronavirus en Algérie, met en avant le comportement responsable des commerçants qui ont appliqué scrupuleusement les consignes sanitaires lors de la première phase lancée le 7 juin dernier. “J'ai personnellement vu dans certains commerces que vous n'y entrez pas si vous ne portez pas de masque”, témoigne le Dr Bekkat Berkani, qui souligne l'importance de porter le masque dans des espaces clos, comme les



administrations et les commerces, où “la circulation du virus est beaucoup plus importante qu'à l'air libre”. Pour autant, estime Dr Bekkat Berkani, “l'habitude doit se faire”, quant au port systématique de la bavette pour casser la chaîne de transmission du virus. “Lorsqu'on portera la bavette tous en même temps, le virus sera neutralisé et

disparaîtra petit à petit”, insiste encore Dr Bekkat. En ce qui concerne la reprise prochaine des transports en commun, Dr Bekkat Berkani recommande de veiller au respect des mesures notamment la désinfection des moyens de transport surtout par les transporteurs privés moins enclins au respect des consignes, ce qui n'est pas le cas pour les entreprises du secteur

public, selon lui. Pour le Dr Bekkat Berkani, l'autorité doit prévaloir pour faire respecter les mesures de prévention avec une dose de pédagogie. Abordant l'installation de la Cellule d'investigations épidémiologiques sous la direction de Pr Mohamed Belhocine, le président du Conseil de l'ordre des médecins explique sa mission. “Maintenant il s'agit en quelque sorte d'aller si j'ose dire au devant de la maladie. Autrement, quand on détecte un malade, on fait une enquête épidémiologique, s'assurer qui a été infecté et qui ne l'est pas. Il s'agit de faire une enquête épidémiologique autour des cas positifs, que ce soit en milieu familial ou professionnel”, explique le Dr Bekkat Berkani. L'importance de cette cellule réside ainsi dans la détection des sources de contaminations et de les traiter en prenant les mesures d'isolement, ajoute-t-il en substance : “Ainsi, on va neutraliser les réservoirs du virus”, fait remarquer le Dr Bekkat.

C. A.

PRIME EXCEPTIONNELLE AUX PERSONNELS DE SANTÉ

Elle n'a pas été “versée”, selon Lyes Merabet

PAR RACIM NIDHAL

La prime exceptionnelle au profit des personnels de santé publique, qui sont au premier front dans la lutte contre le coronavirus, n'a pas encore été versée aux bénéficiaires, a révélé, avant-hier jeudi, à un site d'information électronique, le Dr Lyes Merabet, président du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP). “Nous sommes déjà au mois de juin et aucune prime relative aux trois premiers mois n'a été versée. Pire, la période ne sera vraisemblablement pas renouvelée”, a relevé le Dr Merabet. Fin mars dernier, le

président Tebboune avait annoncé avoir signé un décret instituant l'octroi d'une prime exceptionnelle au profit des personnels des structures et établissements publics relevant du secteur de la santé, mobilisés dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la propagation du coronavirus. Selon Maghreb Émergent, “les employés de la santé ont pris connaissance d'une correspondance envoyée par le secrétariat général du ministère de la Santé aux directeurs des établissements hospitaliers publics relevant du secteur de référence, leur demandant d'établir une liste nominative des praticiens de la santé ‘concernés

par la prime exceptionnelle’, dans le cadre de la lutte contre le Covid-19”, une décision qui a suscité la colère chez certains professionnels de la santé dans le secteur public, a précisé la même source. Le président du SNPSP a estimé, que la prime devrait bénéficier à tous ceux qui travaillent dans ces établissements car ils sont exposés à un risque de contamination par le virus. “Le patient n'atterrit pas directement dans le service réservé à la maladie du coronavirus, il passe par les urgences, le consultation, la radiologie et les salles de soins. La pharmacie, les agents d'entretien et d'autres employés

sont engagés dans la lutte contre le virus, au même titre que leurs collègues”, a déclaré le Dr Merabet.

“Le personnel vit sous pression psychologique et morale, en l'absence de prise en charge, les praticiens représentent un risque pour leurs familles. Plusieurs d'entre eux ont été atteints du virus, d'autres l'ont payé de leur propre vie”, a-t-il déploré, estimant que cette prime ne devrait pas être un privilège, d'autant plus que les praticiens de la santé n'ont bénéficié d'aucune prise en charge ni même d'un simple dépistage.

R. N.

SELON LE PR MOURAD BENALLEGUE

De plus en plus de jeunes sont atteints du Covid-19

Le Pr Mourad Benallegue, chef de service d'imagerie médicale au CHU Naffissa Hamoud a déclaré au journal électronique Esseha que son service “prend en charge tous les malades suspects et/ou infectés du COVID-19 et malheureusement, j'ai remarqué une augmentation de nombre de malades ces derniers temps”.

Argumentant par les chiffres, le Pr Benallegue a affirmé avoir fait 874 scanners depuis le 8 avril dernier et le nombre

de cas détectés positifs au coronavirus est de 282. Le professeur a tiré la sonnette d'alarme concernant la tranche d'âge des suspects et des patients qui passent par son service d'imagerie. “Il y a de plus en plus de jeunes qui sont atteints par la pandémie. Sur le chiffre reçu dans mes services 100 cas sont dans la tranche d'âge de la vingtaine et 101 dans la quarantaine”, a-t-il déclaré. Le chef de service d'imagerie de l'hôpital ex-Parnet, n'a pas hésité à infor-

mer que les équipes n'arrivent pas à prendre tous le monde, en plus du fait qu'ils “s'occupent aussi des autres pathologies” et reçoivent des malades du cancer.

Pour terminer, le Pr Benallegue a lancé un message aux citoyens pour respecter les mesures barrières, comme il a tenu à rendre hommage au personnel soignant décédé au front, particulièrement au regretté Pr Sid Ahmed Mehdi.

R. N.

POURSUITE DU RAPATRIEMENT

Arrivée d'un vol d'Istanbul avec 302 voyageurs à bord

Un avion de la compagnie aérienne nationale Air Algérie, en provenance de l'aéroport d'Istanbul (Turquie), a atterri avant-hier soir à l'aéroport international d'Alger avec à son bord 302 Algériens, qui étaient bloqués dans ce pays suite à la suspension du trafic aérien en raison de la pandémie de Covid-19, a indiqué le chargé de l'information et de la communication à Air Algérie, Amine Andaloussi. S'inscrivant dans le cadre de la poursuite des opérations de rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger, le vol A-330 a atterri à l'aéroport international d'Alger à 20h00, a fait savoir M. Andaloussi. D'autres citoyens devront être rapatriés de Turquie demain vendredi à bord d'un avion d'Air Algérie, a-t-il précisé. Ces vols s'inscrivent dans le cadre du programme de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger, en raison de la suspension du trafic aérien et de l'application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au rapatriement de tous les ressortissants algériens bloqués à l'étranger du fait de la propagation de la pandémie de covid-19. Les ambassades algériennes dans les pays où des Algériens sont bloqués ont pris en charge l'organisation des vols de rapatriement et la communication avec ces derniers, via des courriers électroniques et des SMS. Près de 13.000 ressortissants citoyens ont été rapatriés depuis la suspension du trafic aérien le 18 mars dernier.

R. N.

ETABLISSEMENT
HOSPITALIER
“YOUCEF DAMERDJI”
DE TIARET

Fin de fonction pour son directeur

Le directeur de l'établissement hospitalier “Youcef Damerdji” de la ville de Tiaret, a été démis de ses fonctions jeudi, a-t-on appris auprès de la Direction de wilaya de la santé et de la population (DSP). La même source a indiqué que la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Tiaret a reçu une correspondance, portant décision du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, de mettre fin aux fonctions du directeur de l'hôpital “Youcef Damerdji”. La raison de la décision de mettre fin aux fonctions de ce responsable, installé le 5 février 2019, est due à “l'inefficacité dans la gestion de l'établissement”, a-t-on fait savoir.

R. N.

MALI/ ACCORDS DE PAIX ISSUS DU PROCESSUS D'ALGER

L'Algérie et le Canada travaillent ensemble

L'Algérie et le Canada travaillent ensemble, pour faire avancer l'Accord de paix au Mali issu du processus d'Alger, a affirmé l'ambassadeur du Canada en Algérie, Christopher Wilkie, soulignant la détermination d'Ottawa à renforcer sa coopération bilatérale avec Alger, notamment dans le domaine sécuritaire.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Dans une contribution publiée avant-hier jeudi dans la presse nationale, l'ambassadeur du Canada a reconnu "le rôle-clé de l'Algérie comme président du Comité de Suivi de l'Accord (CSA)", en rappelant que son pays a facilité des aspects importants de la mise en œuvre de cet accord notamment à travers "le financement de 9,8 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale de la Minusma, parmi d'autres contributions".

Pour M. Wilkie, Ottawa "continue son soutien à la formation au sein de la Minusma (la Mission des Nations unies pour la stabilisation au Mali)".

"Concernant la paix au sein de l'ONU, à Genève au début de cette année 2020, le Canada a soutenu et soutient encore les efforts de l'Algérie (qui présidait l'ouverture de la session 2020 de la Conférence du Désarmement ONU) afin de redynamiser ce forum unique de négociations dans le domaine du désarmement mondial, un travail sans merci, mais qui reste très important", a-t-il encore déclaré. Dans la région de l'Afrique de l'Ouest, au sein du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (CGTF), le Canada et l'Algérie ont co-présidé le Groupe de travail au Sahel (et subséquemment le Groupe de Travail de l'Afrique de l'Ouest), pendant huit ans, rappelle-t-il.

Le diplomate canadien s'exprimait à quelques jours du vote prévu les 17 et 18 juin en cours, au siège social de l'ONU à New York lors duquel chaque pays membre de l'AG de l'Onu sera appelé à voter pour des pays ayant soumis les candidatures au siège non permanent au Conseil de sécurité. S'il obtient un siège non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU en 2021-2022, a dit M. Wilkie, le Canada propose d'intégrer activement et de façon novatrice les Objectifs de développement durable (ODD) aux travaux du Conseil, d'encourager une collaboration plus étroite entre le Conseil de sécurité, l'Union africaine et d'autres organisations régionales et de continuer à mettre davantage l'accent

sur la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

A propos d'un monde post-pandémie de Covid-19, M. Wilkie a fait savoir que des mesures en ce sens ont été prises le 28 mai dernier, lors du "Sommet des Nations unies sur le financement du développement à l'époque de Covid-19 et au-delà".

Il a souligné que le Canada et l'Algérie partagent la même vision dans ce sens, rappelant que le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a plaidé récemment pour la mise en œuvre des ODD durant la pandémie de Covid-19 et pour des décisions tangibles relatives à l'assistance aux pays en développement.

L. B.

HAUTE QUALIFICATION DE LA RESSOURCE HUMAINE DE L'ANP

Une priorité du Haut-commandement pour Chanegriha

PAR RANIA NAILI

Le Général-major Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim a souligné, avant-hier jeudi à Alger, que la haute qualification de la ressource humaine au sein de l'ANP constituait "l'une des priorités du Haut Commandement afin de former une élite militaire de haut niveau", a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"La haute qualification de la ressource humaine au sein de l'ANP, comme vous le savez tous, constitue l'une des priorités du Haut Commandement afin de former une élite militaire de haut niveau", a indiqué le général-major Saïd Chanegriha, dans une allocution prononcée lors de la 13e session du Conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de guerre. Une élite, selon lui, "capable d'anticiper la complexité de ce que réserve, en termes de défis, l'avenir proche, voire lointain, et de faire une lecture de l'ensemble des indicateurs des événements et de l'actualité avec toutes leurs variables, en sus de mener des études avancées dans tous les domaines militaires". Il a ajouté que ceci est "dans l'objectif de contribuer à l'approfondissement et l'enrichissement de notre capital cognitif, notamment dans le domaine opérationnel et stratégique afin de pouvoir cerner avec perspicacité tous les mécanismes de solutions proactives de tous les défis rencontrés". Le Général-

major Saïd Chanegriha a présidé la 13e session du Conseil d'Orientation de l'Ecole Supérieure de Guerre, conformément aux dispositions du décret présidentiel du 26 septembre 2005, portant création de l'Ecole Supérieure de Guerre. Il a rappelé à cette occasion, que l'aboutissement de l'objectif visé, requiert "nécessairement" que l'Ecole poursuive ses efforts "laborieux", afin de développer et d'enrichir ses méthodes d'enseignement et de promouvoir son cursus de formation et de recherche, année après année, à même de prendre en charge la formation des cadres, de compétences opérationnelles supérieures, imprégnés "des valeurs de sacralisation du travail, d'abnégation, de sérieux, d'intégrité, de loyauté et de fidélité absolue à l'Armée et à la patrie". "Il est certain que l'aboutissement de cet objectif visé, voire légitime, requiert nécessairement que l'Ecole supérieure de guerre poursuive ses efforts laborieux, avec tout ce dont elle dispose en moyens matériels et infrastructurels, en ressources humaines qualifiées, et en équipements pédagogiques modernes", a-t-il soutenu. "Je dis, l'Ecole doit continuer ses efforts afin de développer et d'enrichir ses méthodes d'enseignement et de promouvoir son cursus de formation et de recherche, année après année, notamment en matière de formation des formateurs et d'emploi des simulateurs modernes, à même de prendre en charge la formation des cadres, de compétences opérationnelles supé-

rieures, imprégnés des valeurs de sacralisation du travail, d'abnégation, de sérieux, d'intégrité, de loyauté et de fidélité absolue à l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, et envers l'Algérie", a-t-il ajouté. "Telles sont les nobles valeurs auxquelles nous œuvrons en tant que Haut Commandement, dans le cadre de la nouvelle feuille de route, à l'enracinement dans les esprits de tous les cadres, et à tous les niveaux, dans l'objectif d'une adaptation optimale avec les exigences des batailles modernes". "Des valeurs, a-t-il dit, qui, dorénavant, constitueront l'unique critère lors de la désignation dans les fonctions supérieures dans le domaine de la planification stratégique et opérationnelle". "Ces exigences que, comme je l'avais dit, nous œuvrons à réaliser, pour que l'Armée nationale populaire demeure, aux côtés de sa profondeur populaire, le bastion de l'Algérie et le garant de sa sécurité et sa stabilité", a encore affirmé le général-major. A l'issue, le Général-major a suivi un exposé global présenté par le directeur de l'Ecole portant sur le bilan des objectifs concrétisés depuis la dernière session du Conseil d'orientation, et ceux tracés au titre de l'année scolaire 2020-2021, et ce avant de visiter quelques structures administratives, pédagogiques et infrastructurelles.

R. N.

DÉRAPAGE DU CONSUL MAROCAIN

Les démarches de l'Algérie ne peuvent avoir d'interprétation que celle de son rappel

Les démarches entreprises par le gouvernement pour dénoncer le grave dérapage du consul général marocain à Oran et appeler la partie marocaine dans des termes sans équivoque, à prendre les mesures qui s'imposent, ne peuvent avoir une autre acception ou interprétation que celle de son rappel par son pays, a indiqué avant-hier jeudi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali-Cherif. En réponse à une question de l'APS, au sujet de la déclaration faite à la MAP par le ministre marocain des Affaires étrangères, Nacer Bourita, le 9 juin 2020, dans laquelle il affirme, entre autres, que le rappel du Consul général du Royaume s'est opéré à l'initiative exclusive de son pays, le porte-parole du MAE, "tout en soulignant la volonté de la partie algérienne d'éviter de verser dans toute polémique stérile, a rappelé les démarches, conformes à la pratique diplomatique universelle, entreprises par le gouvernement algérien pour dénoncer le grave dérapage du consul général marocain et appeler la partie marocaine, dans des termes appropriés et sans équivoque, à prendre les mesures qui s'imposent, lesquelles ne peuvent avoir une autre acception ni autre interprétation que celle du rappel par le Maroc de son consul à Oran". "Cette exigence de la partie algérienne a été réitérée dans des termes clairs et directs à l'occasion des entretiens téléphoniques qui ont eu lieu entre les ministres des Affaires étrangères des deux pays, suite à cet épisode malheureux", a indiqué M. Benali-Cherif. **R. N.**

DÉPENSES MILITAIRES

L'Algérie en tête des pays africains

L'Algérie est arrivée en tête des pays africains en matière des dépenses militaires en 2019, selon les dernières statistiques de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) (Suède), qui précise que l'Algérie a dépensé 10,334 milliards de dollars en 2019 contre 9,584 milliards de dollars en 2018, soit une hausse de 7,83%.

Outre l'Algérie, parmi les pays d'Afrique les plus dépensiers en matière militaire figure le Maroc qui arrive en deuxième position avec un niveau de dépenses estimé à 3,761 milliards de dollars en 2019. L'Afrique du Sud en troisième position avec 3,617 milliards de dollars, le Nigeria (1,876 milliard \$) et l'Angola (1,810 milliard \$).

Dans ce classement on retrouve également des pays comme : le Kenya en 6e position avec 1,095 milliard de

dollars en 2019. La Tunisie en 7e position avec 1,039 milliard de dollars. Le Soudan et la Tanzanie ferment le classement avec des dépenses estimées respectivement à 951 millions de dollars et 781 millions de dollars. Les données du SIPRI, reprises par l'agence Ecofin, relèvent que les dépenses militaires en Afrique ont augmenté pour la première fois depuis 5 ans, et cette hausse est notée essentiellement en Afrique du Nord. Ainsi, selon les mêmes statistiques, les dépenses militaires combinées des Etats africains ont augmenté de 3% en 2019 pour atteindre environ 41,2 milliards de dollars contre environ 40 milliards de dollars en 2018.

Selon la même source, la hausse des dépenses militaires du continent africain est tirée vers le haut par les dépenses des pays de l'Afrique du Nord. Ces derniers ont dépensés

l'année passée quelques 23,5 milliards de dollars contre 22,3 milliards de dollars en 2018, soit une évolution de 5,38%. Contrairement aux pays de l'Afrique du Nord, les dépenses militaires des pays d'Afrique subsaharienne ont connu une légère baisse de 4,84% pour se chiffrer à 17,7 milliards de dollars contre 18,6 milliards de dollars en 2018. Au niveau mondial, selon le SIPRI, les dépenses militaires totales ont atteint 1917 milliards de dollars en 2019, soit une augmentation de 3,6% par rapport à 2018 et la plus forte croissance annuelle des dépenses depuis 2010.

Avec 62% des dépenses mondiales, les Etats-Unis, la Chine, l'Inde, la Russie et l'Arabie saoudite sont les cinq pays les plus gros dépensiers en 2019.

R. N.

MONTAGE AUTOMOBILE

Les critiques accablantes de Rezig

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a indiqué, avant-hier jeudi à Alger, que le montage automobile en Algérie n'a pas atteint les objectifs escomptés.

PAR RIAD EL HADI



Répondant à une question orale lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Slimane Chenine, président de l'APN, M. Rezig a souligné que le ministère du Commerce œuvrait, dans le cadre de ses prérogatives et selon les moyens disponibles, en coordination permanente avec tous les secteurs et les services concernés par l'industrie automobile et ce afin de contribuer efficacement à l'organisation et l'encadrement de cette activité pour le bien-être du citoyen et pour contribuer à la concrétisation du décollage économique, objectif suprême du gouvernement.

Il a rappelé que la politique de montage automobile adoptée auparavant par l'Algérie sous la forme (CKD-SKD) n'a pas réalisé ses objectifs économiques escomptés, entraînant en revanche, l'augmentation de la valeur des importations des kits de pièces destinés aux opérations de montage et des prix des véhicules assemblés localement.

Pour le ministre, cette politique a causé des pertes fiscales considérables au trésor public, outre le mécontentement des consommateurs vis-à-vis de certains véhicules, ainsi que les pratiques de monopole de certains monteurs de véhicules.

Pour y faire face, le gouvernement a autorisé, dans la loi de finances 2020, les

citoyens à importer de façon individuelle et à usage personnel, les véhicules de moins de trois ans, à charge de respecter certaines conditions et clauses techniques en fonction de l'intérêt suprême de l'économie nationale.

Le ministère de l'Industrie et des Mines a revu de façon globale le système de montage et de fabrication automobile en Algérie, à travers l'élaboration d'une nouvelle stratégie basée sur des approches objectives et des données économiques réelles.

Concernant le contrôle des prix au niveau des marchés, le ministre du commerce a fait part d'un éventuel "recours exceptionnel à la régulation des prix de certains produits essentiels de large consommation, compte tenu de leur importance dans le mode de consommation du citoyen. Ces produits seront déterminés à travers la réglementation conformément à des arguments et des raisons logiques à même de préserver le pouvoir d'achat du citoyen".

Le principe général du marché national prévoit la liberté des prix de marchandises et de services, où les prix sont soumis, dans leur détermination, à la règle de l'offre et la demande et ce conformément aux dispositions de l'article 4 de la loi 03-03 relative à la concurrence mais cela

n'exclut pas le recours à la régulation des prix de certains produits à large consommation, a-t-il poursuivi.

Création de zones économiques libres dans les wilayas Sud

A une autre question sur le poste frontalier "Taleb Larbi" et le port sec de la commune de Douar El Maa à El Oued, M. Rezig a affirmé que les wilayas du Sud, dont Tamanrasset, Tindouf, Illizi, seront à l'avenir des zones commerciales libres pour l'exportation vers les pays africains. Le poste frontalier situé dans la commune de Taleb Larbi est entré en service en 2019 et est consacré actuellement à la circulation des voyageurs entre l'Algérie et la Tunisie, et parfois utilisé pour le transit des matières premières et des équipements de certaines sociétés activant dans le domaine des hydrocarbures dans la région, a-t-il précisé. Concernant l'activité commerciale et le transit des biens et marchandises, le ministre a indiqué qu' "il n'est pas autorisé pour le moment au niveau de ce poste pour plusieurs raisons qui dépassent la compétence du ministère du Commerce, ajoutant que" les hautes autorités des deux pays s'attellent à examiner les possibilités et les conditions à pourvoir pour utiliser ce poste à l'avenir en tant que transit com-

mercial.

En vue de préparer l'exploitation commerciale de ce transit, les autorités locales de la wilaya d'El Oued ont accordé sept terrains à la commune frontalière Taleb Larbi, dans le cadre de l'investissement, d'une superficie de 60.000 m² chacun, auxquels ont bénéficié sept investisseurs tous originaires d'El Oued pour les exploiter en tant qu'entrepôts publics dans le cadre douanier, dont la réalisation de deux a été lancée, a fait savoir M. Rezig.

Par ailleurs, pour donner une impulsion aux opérateurs économiques au niveau de la wilaya d'El Oued et soutenir les opportunités d'investissement et d'exportation notamment dans le domaine des produits agricoles dont regorge la wilaya, il a été créé un centre de fret à l'Aéroport de la ville de Guemar, qui est entré en service depuis 2018, pour être un nouvel acquis en faveur des agriculteurs et des opérateurs de la région en général.

Le ministre a souligné que des instructions ont été données aux services du ministère au niveau de la wilaya d'El Oued, pour assurer tout le soutien aux exportateurs de la région et les accompagner dans toutes les étapes relatives aux opérations d'exportation.

Concernant le port sec dans la commune de Douar El Maa, le ministre du Commerce a déclaré que "les prérogatives des services du commerce prennent effet après l'agrément du port sec par les instances concernées".

R. E.

AADL

Des instructions pour faciliter les travaux d'aménagement extérieur

Le Directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), Mohamed Tarek Belarbi, a donné des instructions pour lever les obstacles auxquels font face les bureaux d'études en matière de travaux d'aménagement extérieur des projets AADL, a indiqué avant-hier jeudi, un communiqué de l'Agence.

En exécution des instructions qu'il a données lors de sa dernière visite aux projets AADL dans la wilaya de Bejaia, le Directeur central des études et de l'architecture de l'AADL s'est réuni avec le directeur des projets de Bejaia et les chefs des projets au niveau du site 2.900, 2.000, 1.000 et 3.200 logements de type location vente à Oued Ghir, ainsi que les bureaux d'étude AADL et les représentants des maîtres d'oeuvres, où ils ont examiné les voies et moyens de mettre en œuvre ces instructions et trouver des solutions aux obstacles qui se posent aux bureaux d'études.

Le Directeur central a ordonné de revoir certaines études précédentes relatives aux travaux d'aménagement extérieur. Il a été question également, lors de cette réunion de coordination, de trouver une méthode de travail future, en vue d'accélérer la cadence de la réalisation et de concrétiser les promesses sur le terrain.

R. N.

SALAIRES NON VERSÉS AUX EMPLOYÉS

Ferhat Aït Ali critique les grands patrons

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali, a critiqué ce jeudi les patrons des "grosses entreprises", appelant ces derniers à s'impliquer davantage dans le sauvetage de leurs entreprises impactées par les mesures de confinement imposées dans le cadre de la lutte contre le coronavirus "J'ai reçu des représentants du secteur économique algérien, y compris des grosses entreprises. Certains d'entre eux viennent pour me dire qu'ils n'ont pas de quoi payer les salaires, alors que ces mêmes personnes disaient il y a deux ans qu'ils font (ensemble) un chiffre d'affaires de 40 milliards de dollars", a dénoncé Ait Ali, cité par l'agence officielle APS.

Le ministre fait allusion à une déclaration d'Ali Haddad faite en novembre 2018. L'ancien patron des patrons, actuellement en détention, avait affirmé que le FCE pesait 40 milliards de dollars. Le ministre de l'Industrie a affirmé dans ce contexte, que les opérateurs doivent "s'engager dans le financement des besoins de leurs entreprises et ne pas compter sur une aide de l'Etat qu'à titre complémentaire", estimant qu'il n'était pas possible pour le gouvernement algérien de "copier" l'expérience des économies développées, en matière de sauvetage des entreprises en raison de "la différence constatée en matière de discipline et respect des engagements".

R. N.

CRASH DU VOL AH5017 D'AIR ALGÉRIE AU MALI

Le parquet de Paris demande un procès de Swiftair

Le parquet de Paris (France) a demandé un procès en correctionnelle pour "homicides involontaires", contre la compagnie espagnole Swiftair dans l'affaire du crash du vol AH5017 d'Air Algérie survenu le 24 juillet 2014 au Mali. Swiftair est mise en cause, pour d'importants manquements en matière de formation de ses pilotes. La compagnie espagnole était la propriétaire de l'avion, un McDonnell Douglas MD-83, qu'elle avait loué à Air Algérie. Le parquet parisien a mis en avant pour sa demande la "négligence" de Swiftair en ne délivrant pas une "formation complète à ses équipages". Dans le même réquisitoire il a été relevé plusieurs manquements, à

savoir, "le commandant de bord n'avait pas suivi la formation initiale à la Gestion des ressources de l'équipage (CRM), obligatoire et dispensée par l'exploitant; lui et sa copilote, employés à titre saisonnier, n'avaient pas reçu la formation complémentaire prévue après une période d'inactivité alors qu'ils ne volaient que quelques mois par an; le commandant n'avait pas non plus reçu les formations récurrentes (OPC) prévues par la réglementation en vigueur. Selon lui, c'est la non-activation du système d'antigivrage, dans des conditions qui le nécessitaient, qui a entraîné la décelération de l'appareil à l'origine de son décrochage".

"Le caractère incomplet de la formation délivrée constitue une négligence en lien certain avec l'accident, dans la mesure où les pilotes, insuffisamment formés sur les systèmes antigivrage, n'ont pas pu avoir la réaction appropriée en présence des conditions givrantes et n'ont pas utilisé la procédure adaptée", insiste le parquet dans son réquisitoire. Il est fait état de la non dispense d'une séance de formation au second semestre 2012 au profit de l'équipage alors que celle-ci portait justement sur la révision des systèmes d'antigivrage et qu'elle n'avait pas été ratée.

R. N.

COURS DU PÉTROLE

Accalmie après la tempête

Le pétrole se relevait doucement, hier vendredi, de sa forte chute de la veille, dans un marché qui a profité d'un regain d'aversion au risque pour enregistrer ses bénéfices.

PAR RAYAN NASSIM

Vers 09h30 GMT (11h30 à Paris), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 38,82 dollars à Londres, en hausse de 0,70% par rapport à la clôture de jeudi.

À New York, le baril américain de WTI pour le mois de juillet gagnait 0,63%, à 36,57 dollars.

Jeudi, les cours avaient lâché 8,2%.

Dernièrement, "les prix du pétrole ont progressé pied au plancher, il est donc naturel que le marché reprenne ses esprits et corrige les excès", a commenté Bjornar Tonhaugen, analyste pour Rystad Energy. "Il n'est pas surprenant que lorsque l'aversion au risque revient sur le marché, ce qui a fait flancher les marchés actions hier, cela engendre également des prises de bénéfices sur le pétrole", a renchéri Eugen Weinberg, pour Commerzbank.

Lundi, les cours du pétrole avaient atteint des niveaux plus vus depuis la mi-mars, avant que les mesures prises pour contrer la pandémie de Covid-19 n'envoient l'or noir dans les limbes.

Néanmoins, "les coupes historiques de



l'Opep+ sont toujours en place", ce qui devrait limiter la chute des prix, a signalé Fawad Razaqada, analyste pour Forex.com. Samedi, les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés, se sont mis d'accord pour prolonger en juillet la réduction de production à laquelle ils s'astreignent depuis le 1er mai. "Et malgré les craintes d'une deuxième vague de coronavirus, il est peu probable que les principales écono-

mies soient à nouveau complètement paralysées, ce qui signifie que la demande de pétrole brut ne sera pas aussi durement touchée qu'elle ne l'était il y a deux mois", a ajouté M. Razaqada.

Craintes d'une seconde vague épidémique

La baisse de jeudi a notamment été provoquée par les craintes concernant une deuxième vague de coronavirus, alors que

les États-Unis ont enregistré 941 morts supplémentaires liées au coronavirus dans les dernières 24 heures, portant à 113.774 le nombre de décès dans le pays, selon le comptage jeudi de l'université Johns Hopkins. "Nous ne pouvons pas fermer l'économie de nouveau", a toutefois prévenu le secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, interrogé sur la chaîne CNBC.

R. N.

DURANT LA SAISON 2020/2021

L'Algérie devrait importer 7,5 millions de tonnes de blé

Le volume de blé importé par l'Algérie devrait augmenter de 15,3 % à 7,5 millions de tonnes durant la saison 2020/2021, selon les prévisions pour le marché céréalier du Département de l'Agriculture des Etats-Unis (USDA) publiées le mois de mai écoulé.

La même source relève toutefois que les prévisions pour les importations algériennes de blé restent teintées d'incertitudes, en raison de la baisse des réserves de devises étrangères du pays, liée à la crise économique engendrée par le coronavirus. Selon l'USDA, la chute de la production de blé de certains pays de l'Afrique du Nord, pourrait faire de la région le premier

importateur mondial de blé et l'Egypte sera toujours le premier acheteur avec 43 % du total des importations réalisées par les pays de la région.

Les prévisions du Département d'Etat américain à l'agriculture tablent sur des importations par les pays de l'Afrique du Nord, qui pourraient grimper à 29,7 millions de tonnes, soit 7,4 % de plus que la saison précédente durant la campagne démarrant en juillet prochain. Ce niveau d'importation placera la région devant l'Asie du Sud-Est, l'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient, les autres moteurs de la consommation mondiale de blé.

Au Maroc, les volumes importés devraient

atteindre un chiffre record de 5,8 millions de tonnes, en raison notamment d'une production prévue en baisse de 33 % durant ladite saison sur fond de sécheresse. Du côté de la Tunisie, une hausse du tiers des importations à 2,5 millions de tonnes de blé est escomptée du fait également d'une importante contre-performance de l'appareil de production. En Egypte, principal importateur mondial, les volumes devraient être presque stables en 2020/2021, les achats devant se situer autour de 13 millions de tonnes selon l'USDA.

R. N.

NAÂMA

Plus de 8 quintaux de kif traité saisis

Plus de huit quintaux de kif traité ont été saisis mardi à Naâma, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts inlassables visant à endiguer la propagation du fléau de narcotrafic dans notre pays, un détachement combiné de l'ANP a saisi, le 9 juin 2020, une grande quantité de kif traité s'élevant à huit (08) quintaux et neuf (09) kilogrammes, et ce, lors d'une patrouille de recherche menée près de la zone frontalière de Djenniène Bouzeg, wilaya de Naâma en

2e Région militaire", précise la même source. Dans le même contexte, des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, suite à des opérations distinctes menées à Relizane, 2e Région militaire, Béchar, 3e Région militaire et Mila, 5e Région militaire, quatre (4) narcotrafiquants et saisi 10,25 kilogrammes de kif traité, 23.579 comprimés psychotropes, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Guelma, Sétif/5eRM, El-oued/4eRM et Bechar/3eRM, cinq (5) individus et saisi deux camions, trois (3) véhicules utilitaires chargés de 29690 unités de différentes boissons et 74 quintaux de tabac",

ajoute le communiqué. Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP "ont appréhendé à Tamarrasset, Bordj Badji Mokhtar/6eRM et Tindouf/3eRM, 65 individus et saisi sept (7) véhicules tout-terrain, quatre (4) camions, 15,4 tonnes de denrées alimentaires, 1.600 litres de carburants, ainsi que 35 groupes électrogènes, 22 marteaux piqueurs et 10 sacs de mélange d'or brut et de pierres servant dans l'orpaillage illégal, tandis que des Gardes-côtes ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de 17 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale à Béni-Saf en 2eRM".

R. N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Un mort et 141 blessés en 24 heures

Une personne est décédée et 141 autres ont été blessées, dans des accidents de la circulation routière, survenus lors des dernières 24 heures, a indiqué avant-hier un communiqué de la Protection civile (PC). Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant ces dernières 24 heures, à 144 opérations de sensibilisation à travers 26 wilayas (87 communes), portant sur la pandémie Covid-19, rappelant aux citoyens la nécessité du respect de confinement ainsi que les règles de la distanciation physique, a ajouté la même source. Les unités de la PC ont effectué 118 opérations de désinfections générales, à travers 21 wilayas, à l'occasion desquelles 63 communes ont été ciblées, a précisé la même source. Ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices, publics et privés, quartiers et ruelles, où la DGPC a mobilisé pour les deux opérations 649 agents de la Protection civile, tous grades confondus, 87 ambulances, 86 engins ainsi que la mise en place des dispositifs de surveillance dans 17 sites d'hébergement destinés au confinement à travers 9 wilayas, à savoir Alger, Annaba, Ouargla, Boumerdès, Tlemcen, El Tarf, Guelma, Mostaganem et Tipasa, a relevé la même source. Les unités de la Protection civile ont procédé, grâce au dispositif de lutte contre les incendies de forêts, maquis, récoltes et broussailles, à l'extinction de 16 incendies touchant différentes espèces végétales, ayant causé des pertes estimées à trois ha de forêt, quatre ha de blé, 23 ha de herbes, 1.000 bottes de foin et 122 arbres fruitiers brûlés. Par ailleurs, deux personnes sont décédées intoxiquées et asphyxiées par le monoxyde de carbone (CO). Il s'agit d'une femme âgée de 29 ans à Laghouat, et d'un homme âgé de 54 ans à Souk Ahras. En outre, les unités de la Protection civile ont enregistré 2.972 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité et ainsi les opérations de sensibilisations et de désinfections relatives Covid-19.

R. N.

ENREGISTREMENT SONORE (PROCÈS)

La LFP se constitue partie civile

La Ligue de football professionnel s'est constituée partie civile dans l'affaire de l'enregistrement sonore ayant impliqué le directeur général de l'ES Sétif, Fahd Halfaia et le manager de joueurs Nassim Saâdaoui, mis sous mandat de dépôt dimanche par le tribunal de Sidi M'hamed (Alger), a-t-on appris jeudi de l'instance dirigeante de la compétition.



CLASSEMENT FIFA

L'Algérie toujours à la 35^e position

CLASSEMENT FIFA

L'Algérie toujours à la 35^e position

L'Algérie s'est maintenue à la 35^e place au classement de la Fédération internationale de football (FIFA) du mois de juin, publié jeudi par l'instance sur son site officiel.

En raison de la pandémie de coronavirus, aucun match international n'a pu être disputé, donc logiquement, aucun changement n'a été apporté au classement mondial de juin. Au niveau continental, les champions d'Afrique algériens restent scotchés à la quatrième position, devancés par le trio composé du Sénégal (20^e mondial), la Tunisie (27^e) et le Nigeria (31^e). Les trois adversaires de l'Algérie en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 sont classés dans l'ordre : Zambie (88^e), Zimbabwe (111^e) et Botswana (148^e). Quant aux adversaires des "Verts" au second tour des éliminatoires du Mondial-2022, ils sont logés comme suit : Burkina Faso (59^e),



Niger (112^e) et Djibouti (184^e). La Belgique reste sur son trône devant la France et le Brésil. Suivent l'Angleterre et l'Uruguay, toujours positionnées aux 4^e et 5^e rangs respectivement. Derrière, dans l'ordre, la Croatie, le Portugal, l'Espagne,

l'Argentine et la Colombie sont en embuscade. Au-delà de ce Top 10, ce sont 200 fédérations qui n'attendent plus que de se retrouver sur des terrains de football et bouleverser la hiérarchie mondiale. La reprise ou le début des qualifications pour la Coupe du monde

Qatar-2022 dans chaque Confédération sont notamment attendus avec impatience et animeront les positions dans les mois à venir. Le prochain classement mondial FIFA sera publié le 16 juillet 2020.

ENREGISTREMENT SONORE (PROCÈS)

La LFP se constitue partie civile

La Ligue de football professionnel s'est constituée partie civile dans l'affaire de l'enregistrement sonore ayant impliqué le directeur général de l'ES Sétif, Fahd Halfaia et le manager de joueurs Nassim Saâdaoui, mis sous mandat de dépôt dimanche par le tribunal de Sidi M'hamed (Alger), a-t-on appris jeudi de l'instance dirigeante de la compétition. "La LFP s'est officiellement constituée partie civile dans cette affaire. Comme je l'ai dit auparavant, cet enregistrement sonore est un véritable scandale que nous dénonçons avec force", a affirmé à l'APS le vice-président de la LFP, Farouk Belguidoum. Halfaia est accusé de corruption en vue d'arranger des matchs de football, alors que Saâdaoui est poursuivi pour corruption en vue d'influencer le résultat d'un match, diffamation, atteinte à la



vie privée d'autrui, ainsi que d'enregistrement d'appels téléphoniques sans consentement. Les deux accusés encourrent une peine allant de 2 à 10 ans d'emprisonnement, selon le procureur de la République. Lors de sa conférence de presse lundi, le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a indiqué que l'expertise de l'enregistrement a montré qu'il s'agit bien des

voix des accusés et que ce n'était pas un montage. La comparaison des différentes parties liées à cette affaire fait suite à la plainte contre X déposée par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Le Bureau exécutif de la LFP a tenu jeudi une réunion, avec à l'ordre du jour plusieurs sujets, notamment cette affaire de l'enregistrement sonore qui est en train de défrayer la chronique.

Par ailleurs, Belguidoum, également porte-parole de la LFP, a indiqué que la Ligue entamera "dès la semaine prochaine" une série de rencontres avec les clubs professionnels pour aborder le protocole sanitaire relatif à une éventuelle reprise du championnat, suspendu depuis le 16 mars en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19). "Cette rencontre ne se

déroulera pas via visioconférence, comme ça se fait depuis le début de la pandémie. Les membres de la LFP vont se déplacer eux-mêmes pour rencontrer les présidents de club par régions, et aborder ce sujet", a-t-il ajouté. Enfin, Farouk Belguidoum a affirmé que la LFP a également traité le point concernant les clubs condamnés par la Fédération internationale (Fifa) à régulariser financièrement certains de leurs joueurs étrangers, ces derniers ayant recouru à l'instance internationale pour être rétablis dans leurs droits. "Dans la continuité de la décision prise par la Fédération algérienne lors de la dernière réunion de son Bureau fédéral, la LFP s'est attelée sur le sujet et s'est engagée à aider les clubs à régler leur situation vis-à-vis de la Fifa", a-t-il conclu.

Iwobi : « Je félicite Riyad Mahrez pour son coup franc »

Au cours d'un live Instagram, l'international nigérian Alex Iwobi a parlé du match qui a opposé les Super Eagles face aux Verts lors la dernière CAN ainsi que du somptueux coup franc inscrit par Riyad Mahrez au bout du temps additionnel. L'actuel joueur d'Everton a déclaré : « Les défaites face à l'Argentine et l'Algérie étaient amères. On a tout donné durant ces deux rencontres mais au final on a perdu. On ne peut pas reprocher grand chose aux joueurs » avant de poursuivre : « En fin du compte, on ne pouvait blâmer la responsabilité d'un joueur en particulier, car que l'on gagne ou que l'on perde c'est toujours en équipe. À la fin du match, on est parti féliciter Riyad Mahrez pour son coup franc, il nous a pris par surprise et personne ne s'attendait à ce qu'il marque ce coup franc ». Presque un an après ce but entré dans la légende du sport algérien, Riyad Mahrez fait toujours parler de lui dans le camp nigérian.

DZfoot.com

Maxime Lopez garde un œil sur les fennecs

Maxime Lopez aurait comme deuxième choix la sélection algérienne. Depuis quelques mois, l'affaire fait grand bruit. Né d'une mère algérienne, l'international espoirs français a la possibilité de porter un jour la tunique verte des Fennecs. Mais ce n'est tout de même pas son objectif. Dans un direct sur Twitch avec Warkik, Lopez a été interrogé sur ce sujet. Le milieu de terrain ne rêve pas de jouer pour l'Algérie. Mais cela pourrait éventuellement arriver même si ce n'est pas sa priorité. C'est ce qu'on peut retenir de la réponse à cette question. « Est-ce que j'ai déjà pensé à jouer avec l'Algérie ? Honnêtement, non. On m'a posé 500 000 fois la question : mon frère (Julien Lopez) a joué en équipes de jeunes (avec l'Algérie), ma mère est algérienne, donc c'est vrai que j'ai la possibilité de jouer. Après, depuis que je suis en jeunes, je suis en équipe de France, donc je vais continuer là-dessus et on verra mais ce n'est pas pour autant que je mets de côté l'Algérie », a-t-il dit. Les Fennecs, la roue de secours pour Maxime Lopez ?

Milan AC : Ismaïl Bennacer peut progresser davantage

Le milieu de terrain algérien du Milan AC, Ismaïl Bennacer, possède une grande marge de progression, a estimé jeudi son entraîneur, Stefano Pioli. Lors du point de presse d'avant-match contre la Juventus, vendredi en demi-finale retour de Coupe d'Italie, Pioli a parlé de Bennacer, qualifiant ses performances cette saison de "bonnes". "Il a montré un très bon caractère, il a fait de bonnes performances cette saison. Compte tenu de son âge et de sa position, je pense qu'il a encore beaucoup de marge de progression, il est travailleur et généreux et s'il arrive à garder cette attitude, il va énormément progresser", a-t-il dit. Bennacer, transfuge d'Empoli pour un contrat de quatre ans avec le club lombard, est annoncé titulaire pour le choc face à la Juventus, après le nul 1-1 à l'aller à Milan le 13 février dernier.

ALGÉRIE-BASKET-BALL :

La majorité des clubs pour l'annulation de la saison



Le championnat algérien de basket-ball cette saison pourrait être annulé avec l'accord de la majorité des clubs de la Super-Division hommes d'après l'instance Fédérale.

Suspendu depuis mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus, la saison 2019-2020 du championnat de basket-ball tend vers une annulation. La Fédération algérienne de la discipline (FABB) pourrait trouver un accord avec les clubs de la

Super-Division hommes. Au total, 16 clubs sur les 20 engagés dans le championnat sont pour l'annulation de la saison.

« Nous avons demandé aux clubs de l'élite de nous transmettre

leur avis sur l'issue de la saison. 16 formations sur les 20 composant la Super-Division ont exprimé leur refus de terminer le championnat, arguant la situation sanitaire actuelle qui ne le

permet pas », a confié Rabah Bouarifi, le président de la FABB lors de son entretien avec l'APS.

Selon Bouarifi, en cas d'annulation de la saison, le bureau fédéral va devoir désigner les représentants du pays lors des compétitions continentales. « En cas de saison blanche, il n'y aura ni accession ni relégation. Il reste juste à désigner les représentants de l'Algérie en Coupe d'Afrique, arabe, et éventuellement maghrébine. Pour cela, le bureau fédéral va se réunir pour désigner les clubs participants selon des critères bien précis », a expliqué Rabah Bouarifi.

JM ORAN

Le report de la 19^e édition permettra la participation des meilleurs sportifs

Le report à 2022 de la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) d'Oran initialement prévue pour 2021 devrait arranger les nations participantes à envoyer leurs meilleurs athlètes en Algérie, a estimé jeudi le directeur général des JM, Salim Iles. "Ce report qui a été décidé pour éviter tout chevauchement avec les Jeux olympiques (JO) décidés pour l'année 2021, en raison de la pandémie de Coronavirus, est un mal pour un bien, dans la mesure où la nouvelle date des 19^{èmes} JM arrangera largement les affaires des pays participants qui devraient être représentés à Oran avec leurs meilleurs athlètes", a déclaré à l'APS l'ancien champion algérien de natation. "Le report des JO a conduit également à l'ajournement de plusieurs championnats internationaux et la date choisie pour la tenue des JM, soit du 25 juin au 5 juillet 2022, nous donne plus de

chances pour avoir parmi nous les meilleurs sportifs du bassin méditerranéen, car la plupart d'entre eux feront du rendez-vous oranais une étape importante afin de préparer leurs échéances mondiales qui suivront les JM", a-t-il ajouté. M. Iles s'exprimait à l'issue d'une réunion par visioconférence ayant regroupé le comité d'organisation des JM (COJM) avec la commission de coordination relevant du comité international des JM (CIJM), au cours de laquelle les travaux des différentes commissions du COJM ont été passés au peigne fin. "Malgré la crise sanitaire qui sévit depuis quelques mois et qui a conduit à décréter le confinement, nos différentes commissions, au nombre de 12, ont toutes poursuivies leurs préparatifs ce qui a permis d'avancer considérablement dans nos travaux, chose qui a été appréciée par la commission de coordi-

nation du CIJM", s'est réjoui le directeur général des JM. Mieux, il a assuré que son instance est "même en avance en matière de préparation par rapport à la nouvelle date de l'échéance méditerranéenne, notamment dans le registre de la programmation des 203 épreuves retenues lors de cette manifestation sportive régionale". Dans ce contexte, des instructions fermes ont été données par la commission de coordination que préside le Français Bernard Amslam, pour n'apporter aucun changement à la liste des 24 disciplines sportives choisies pour le rendez-vous oranais et ce, au grand dam des amateurs de l'aviron, une discipline sur laquelle comptait l'Algérie énormément pour s'offrir des médailles. Au cours de cette séance de travail avec les représentants du CIJM, des assurances ont été également données au président de la commission de

coordination quant à l'état d'avancement des travaux des nouvelles infrastructures sportives, ainsi que celles en cours de rénovation, a fait savoir Salim Iles qui s'est montré "très optimiste" quant à faire de la prochaine édition "l'une des meilleures dans l'histoire des JM". Par ailleurs, le même dirigeant a souligné que le report des JM "n'aura aucune incidence du point de vue financier sur le COJM et ce, malgré la conjoncture économique difficile que traverse le pays", précisant, en outre, que son instance qui a reçu la somme de 1,3 milliard de dinars en guise de budget relatif à l'année 2020, va faire en sorte de "répartir le budget sur deux années, en application des instructions des pouvoirs publics portant sur la rationalisation des dépenses afin de faire face à la crise économique actuelle".

TRANSFERT

Atal restera à Nice

L'OGC Nice va garder son international algérien Youcef Atal qui ne sera pas vendu lors du mercato estival, a indiqué le président du club français de football. Dans un entretien au journal Nice-Matin de jeudi, Jean-Pierre Rivère, a assuré que le club azuréen ne connaîtra pas de "grande lessive", mais seulement quelques départs au mercato. "Il y aura des départs, c'est cer-

tain. Nous voulons construire une équipe compétitive, avec du caractère. Nos besoins à des postes bien précis ont été identifiés", a expliqué Rivère, ajoutant que le club veut garder ses meilleurs éléments dont l'international algérien. "On ne fera pas de grands noms. Notre objectif, c'est de recruter des joueurs qui adhèrent au projet sur plusieurs années, et garder

nos meilleurs joueurs qui vont nous aider à grandir, être de façon récente dans le top 5", a-t-il espéré. Et d'enchaîner : "On ne fera pas de grande lessive durant l'été. On souhaite conserver Youcef Atal et on va le conserver". Le champion d'Afrique algérien, âgé de 24 ans et auteur d'un but en 14 matchs, toutes compétitions confondues cette saison, avait été victime d'une

grave blessure au genou début décembre. Il serait cependant prêt à reprendre les entraînements avec l'équipe, le 15 juin, après une bonne période de rééducation. Il est à rappeler que Youcef Atal a été associé à de nombreux clubs ces derniers mois. Le PSG, Tottenham, Chelsea, l'Atlético Madrid ou encore le Milan AC auraient tous manifesté un intérêt pour ses services.

FAIR-PLAY FINANCIER-MANCHESTER CITY :

Le verdict du TAS attendu pour juillet

Le verdict du Tribunal arbitral du sport concernant l'appel de Manchester City contre son exclusion pour deux ans des Coupes d'Europe de football sera connu durant le mois de juillet, a annoncé mercredi l'institution basée à Lausanne (Suisse).

La décision devrait être prise pendant la première quinzaine de juillet 2020. La date exacte sera communiquée à l'avance", a écrit le TAS dans un communiqué. Le Tribunal a étudié pendant trois jours, par visioconférence, l'appel du club anglais qui conteste son exclusion des Coupes d'Europe par l'Union européenne de football pour "non-respect du fair-play financier". L'UEFA a aussi infligé une amende de 30 millions d'euros à City, qu'elle accuse d'avoir surévalué ses revenus publicitaires portant sur la période 2012-2016.

Les pertes financières encourues par une absence de la scène européenne dépasseraient largement les 100 mil-



lions d'euros par an et ne seraient pas sans conséquences sur le train de vie du club anglais, d'autant que la Ligue des champions fait office de vitrine pour les propriétaires émiratis des "Citizens".

Si le TAS statue en sa faveur, Manchester City pourrait disputer la Ligue des champions la saison prochaine. Le club de l'international algérien Riyad Mahrez occupe en effet la deuxième

place de Premier League, devançant de 12 points le cinquième et premier club non-qualifié en C1.

Autre grand du Vieux continent, l'AC Milan a été écarté pour la saison 2019/2020 des compétitions européennes interclubs après avoir enfreint les règles du fair-play financier, une décision confirmée en juin 2019 par le TAS.

LIGA

Barça : déjà un premier (gros) problème en défense ?

Avec la suspension de Clément Lenglet pour la reprise, toute la hiérarchie en défense centrale serait bouleversée. Samuel Umtiti ne pourrait aussi débiter pour cause de blessure.

Le FC Barcelone n'a pas encore repris que les problèmes s'accumulent déjà. La terre tremblait en Catalogne lorsque Lionel Messi a ressenti une légère gêne à la jambe droite la semaine dernière. Au final, rien de méchant mais une appréhen-

sion. Si le front offensif semble opérationnel pour le déplacement à Majorque, la défense se retrouve décimée. Clément Lenglet suspendu, Samuel Umtiti assure normalement la relève. Or, le roc français serait lui aussi indisponible pour une blessure de longue date, selon Mundo Deportivo.

L'ancien lyonnais attendrait de connaître le résultat de ses tests physiques. Les médecins n'apparaîtraient pas optimistes en

interne sur ses chances de débiter. Alors, la dernière option blaugrana se situe quelques centaines de mètres plus loin à la Masia. Deux jeunes promesses pourraient débiter sous la tunique catalane avec Gerard Piqué : Ronald Araujo ou Chumi, tout deux âgés de 21 ans. Quique Setién ajusterait son système lors des dernières séances collectives pour trouver le bon complément à sa star espagnole.

« Le Barça va enrôler un autre attaquant cet été »

Le coach français Arsène Wenger voit le FC Barcelone aller chercher un autre buteur lors du prochain mercato. Avec le retour à la compétition de Luis Suarez, le FC Barcelone possède aujourd'hui l'une des lignes d'attaque les plus impressionnantes du monde. Le trio que l'Uruguayen devrait composer avec Lionel Messi et Antoine Griezmann risque de faire très mal et on pourrait le constater dès samedi lors du match de reprise des Blaugrana en Liga contre Majorque. Et, à ces trois éléments, s'ajoutent aussi le jeune Ansu Fati, pour qui le club catalan vient de décliner une offre de 100M€, et le Danois Martin Braithwaite. Offensivement, les cham-

pions d'Espagne ne sont donc pas à court d'options. Malgré cela, il y en a qui les voient enrôler un autre attaquant dès la prochaine fenêtre du mercato.

« Griezmann n'est pas encore totalement adapté »

Arsène Wenger, l'ex-manager d'Arsenal, fait partie de ceux qui pressentent l'arrivée d'un grand renfort cet été au Camp Nou. S'exprimant sur la chaîne BeIn Sports vendredi, il a laissé croire que le club ne fait pas encore suffisamment confiance à Griezmann pour miser sur la stabilité dans ce secteur. « Barcelone a toujours acheté les meilleurs joueurs.

Personnellement, je ne suis pas sûr que Suarez doive être remplacé », a-t-il déclaré à beIN SPORTS. « Ils peuvent ajouter un autre attaquant car il est vrai que Suarez et [Lionel] Messi sont les principaux contributeurs et ils pourraient avoir besoin de quelqu'un d'autre qui puisse marquer des buts (...) Je pense toujours que Griezmann à un moment donné commencera à marquer des buts. Là, il n'a pas l'air complètement adapté. Peut-être que maintenant après le confinement, il sera plus frais et ça reste aussi un bon buteur. Mais je suis convaincu qu'ils achèteront également un autre attaquant ». Une prévision qui ne doit pas vraiment rassurer son compatriote.

REAL MADRID

Le nouveau santiago bernabeu se dévoile !

Le Real Madrid a dévoilé une vidéo sur ses réseaux sociaux afin de montrer l'avancée des travaux de rénovation du Santiago Bernabeu. Ien que la Liga reprend ce jeudi soir, le Santiago Bernabeu n'ouvrira plus ses portes cette saison. En effet, le Real Madrid a décidé d'avancer les travaux de rénovation de son stade. Et bien que la livraison n'est prévue que pour l'été 2022, sur son compte Twitter, le club Merengue a posté une vidéo afin de teaser ce à quoi devrait ressembler le nouveau Santiago Bernabeu. Une enceinte qui s'annonce ultra-moderne.

Quand Mijatovic critique l'attitude de Jovic



Luka Jovic n'a pas fait les efforts nécessaires pour réussir au Real Madrid, selon Predrag Mijatovic. Très bon la saison dernière avec 27 buts inscrits en 48 matches toutes compétitions confondues pour l'Eintracht Francfort, Luka Jovic n'a guère impressionné au Real. Madrid avait pourtant déboursé 70 millions d'euros pour le joueur de 22 ans en juin dernier, et de grandes choses étaient attendues de l'attaquant très bien noté par la presse à son arrivée à Santiago Bernabeu.

Cependant, le Serbe a connu une première saison cauchemardesque dans la capitale espagnole, marquant seulement deux fois en 24 apparitions sans réussir à obtenir une place régulière dans la formation de Zinedine Zidane face à un certain Karim Benzema.

JUVENTUS:

Bonucci impressionné par la forme de cristiano ronaldo après le confinement

Dans un entretien accordé à La Gazzetta dello Sport, le défenseur central de la Juventus Leonardo Bonucci s'est dit impressionné par la forme physique de son coéquipier Cristiano Ronaldo, lors de son retour à l'entraînement après le confinement. Malgré son âge, Cristiano Ronaldo (35 ans) continue de surprendre ses coéquipiers, même après deux mois de confinement dû à la pandémie du nouveau coronavirus. Dans les colonnes de la Gazzetta dello Sport, son coéquipier Leonardo Bonucci s'est dit impressionné par la forme physique du quintuple Ballon d'Or. "Comment je l'ai retrouvé ? Comme je l'ai laissé (ndlr: avant le confinement), s'exclame l'international italien à propos de l'homme aux cinq Ligues des champions, avant de louer les qualités du Portugais. Ronaldo est un superbe athlète et un excellent professionnel. Il m'a raconté ce qu'il a fait pour rester en forme pendant le confinement. Ronaldo est revenu à l'entraînement dans une forme physique parfaite. Il n'arrête pas de me surprendre. C'est un grand champion à tout point de vue."

AÏN DEFLA, SECTEUR DE L'ARTISANAT

Un appui de choix dans la lutte contre la Covid-19



Appui de choix dans la lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19) à Aïn Defla, le secteur de l'artisanat contribue de manière indéniable aux mesures de prévention contre la propagation du redoutable virus...

Cet appui est matérialisé par la confection de dizaines de milliers de bavettes et de combinaisons répondant aux normes d'aseptisation. S'inscrivant dans le cadre de l'élan citoyen et solidaire en ces temps difficiles de pandémie, cette action est d'autant plus louable que la matière première utilisée dans la fabrication de ce moyen de protection se fait rare et cher.

"Le secteur de l'artisanat ne peut bien évidemment pas rester en marge des efforts déployés par nombre de secteurs dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19, à travers la fabrication d'équipements de protection pour les structures de santé et autres services concernés", précise le

directeur de la chambre d'artisanat et des métiers de Aïn-Defla, Djilali Choumani. En l'espace de trois mois (de mars à fin mai 2020), à Aïn-Defla, "le secteur de l'artisanat a procédé à la confection de près de 60.000 bavettes, 4.200 tabliers et 1.200 combinaisons médicales, a-t-il souligné, relevant l'adhésion de tous les artisans de la wilaya en vue de contribuer, à leur manière, à la lutte contre la pandémie". Selon lui, le "défi à relever depuis le début du mois de juin consiste désormais à confectionner 24.000 bavettes par semaine comme exigé par le ministère de l'Artisanat". Pour atteindre cet objectif, et en sus de la mobilisation des artisans des régions d'El-Attaf, Khemis-Miliana, Aïn-Defla, El-Amra, Rouina, Miliana et Hammam-Righa, il a été décidé de recourir au centre de Djendel versé dans la confection de tapis.

"Cette structure dédiée à la confection de tapis est actuellement à l'arrêt mais nous avons jugé opportun de la remettre en marche à la faveur de cette opération de confection de bavettes sachant que plus de 1.000 unités peuvent y être produites quotidiennement", a-t-il assuré. L'autre défi à surmonter

consiste, pour ce responsable, à faire en sorte que l'artisan fabrique une bavette de bonne qualité tout en l'aidant à la commercialiser à un prix "raisonnable", reconnaissant que cette mission est "loin de constituer une sinécure" en raison de l'envolée du prix du tissu et de sa rareté.

"De 3.800 DA, il y a quelques mois, le prix du rouleau de tissu a presque triplé depuis le début de la pandémie, passant à 10.000 DA", a-t-il déploré.

Il a noté que même si des bienfaiteurs continuent à approvisionner les artisans en tissu, il n'en demeure pas moins que l'acquisition de quantités supplémentaires de ce produit est nécessaire pour relever le défi inhérent à la confection de bavettes.

Par le passé, un paquet d'élastique (50 mètres) coûtait 250 dinars mais aujourd'hui, un (1) mètre est cédé moyennant 20 dinars.

Avec plus de 500 bavettes confectionnées par jour et des dizaines de tabliers, cette mère de famille employant chez elle 8 ouvrières ne compte pas baisser les bras et se dit déterminée à donner le meilleur d'elle-même dans ce combat contre le Covid-19.

LAGHOuat, TOURNOI MAGHRÉBIN DES DÉBATS ACADÉMIQUES ÉLECTRONIQUES

Huit équipes en lice

Huit équipes prennent part au tournoi maghrébin des débats électroniques, académiques et scientifiques en langue arabe, ouvert à Laghouat, à l'initiative du centre algérien des débats "Ecouat" (basé à Laghouat).

Première du genre, cette manifestation maghrébine, qui s'étale du 4 au 10 juin courant, se déroule, via visioconférence, entre des équipes représentant l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et la Lybie, qui auront à se confronter sur des thèmes divers intéressant la société, avec à la clef une qualification aux phases finales.

Le règlement prévoit un cumul de points pour les débatteurs, sachant que le vainqueur engrange trois points, contre un seul pour le vaincu, avant d'atteindre la phase finale et la consécration du champion maghrébin

dans l'art de débattre, a expliqué le responsable de ce championnat, Ahmed Dhia-Eddine Mechraoui.

Cette compétition académique est supervisée par 45 arbitres internationaux agréés dans le domaine, issus de 15 pays arabes et étrangers, à l'instar de Meriem El-Hani (Liban) qui a affirmé que "ce championnat en langue arabe, initié en cette période de confinement, constitue un cadre d'animation idoine sur les capacités cognitives des jeunes, après une période de léthargie" imposée par la pandémie du Covid-19.

Le superviseur Ahmed El-Batr Echatti (Koweït) a estimé, de son côté, que "les jeunes du Maghreb possèdent de grandes potentialités culturelles, les habilitant à s'imposer lors des championnats mondiaux des débats".

Et d'ajouter : "Cela a été constaté lors du dernier championnat international des débats à Doha (Qatar), où le groupe de l'université de Laghouat a obtenu la médaille de bronze, parmi 110 groupes participants".

L'une des participantes algériennes, Manel Goual, a indiqué qu'"elle et ses coéquipiers ambitionnent de dérocher le trophée, symbolisant l'entrée de plain pied, et la consécration pour la première fois, dans ce genre de compétitions".

"D'intenses préparatifs ont été entrepris, dont des joutes amicales, en prévision de cet événement maghrébin, et notre équipe est fin prête pour la compétition, et ce dès les débats d'ouverture jeudi soir", a-t-elle ajouté très confiante.

APS

ALGER

Campagne de sensibilisation sur les incendies de récoltes

La Protection civile a annoncé le lancement d'une campagne nationale de prévention et de sensibilisation sur la lutte contre les incendies de récoltes, notamment dans les régions des Hauts-Plateaux connues pour la production céréalière, et dont le coup d'envoi sera donné depuis la wilaya de Tiaret.

Cette campagne, qui s'inscrit dans le cadre du programme annuel de prévention et de sensibilisation, va cibler les agriculteurs et les cultivateurs en vue de les "sensibiliser sur la nécessité de respecter et d'appliquer intégralement les mesures préventives, afin d'éviter le déclenchement des incendies, et les mesures à mettre en place pendant et après l'achèvement du processus de récolte", précise le communiqué.

La même source rappelle que durant les cinq dernières années, les causes principales du déclenchement des incendies, sont dues, notamment à l'absence de l'application des mesures préventives de protection des terres agricoles, l'absence de la distance de sécurité entre les routes et les terres agricoles, le manque des citernes d'eau avec une capacité suffisante pour maîtriser les débuts d'incendies.

Par la même occasion, la Protection civile met en place au profit des agriculteurs un dispositif opérationnel composé de moyens humains et matériels d'extinction d'incendie, visant à maîtriser les incendies dès leurs déclenchement et ainsi éviter les pertes de récoltes.

Pour rappel, durant l'année 2019 les services de la Protection civile ont enregistré des pertes estimées à 3.774 ha de récoltes (blé et orge), 155.548 arbres fruitiers et 533.117 bottes de foin.

CONSTANTINE

Mise en service d'un laboratoire de dépistage du Covid-19

Un laboratoire de dépistage du nouveau coronavirus (Covid-19) a été mis en service dimanche à l'École nationale supérieure de biotechnologies (ENSB) de l'université Salah-Boubnider.

Ce laboratoire a été ouvert après la levée de réserves émises par l'Institut de Pasteur d'Alger relatives notamment à l'installation des postes de sécurité microbiologiques (PSM) qui permettent d'éviter la contamination de l'environnement de ce laboratoire. En plus d'une équipe d'ingénieurs en biologie moléculaire de l'ENSB, un staff médical du laboratoire de microbiologie du centre hospitalo-universitaire Benbadis a été affecté à ce nouveau laboratoire de dépistage. Ouvert à l'initiative d'un groupe de médecins de la wilaya de Constantine ayant pris en charge la fourniture à titre caritatif des équipements médicaux nécessaires de dépistage du Covid-19, ce laboratoire constitue la deuxième structure du genre dans la wilaya de Constantine qui vient renforcer ainsi les capacités de l'annexe de l'Institut Pasteur d'Alger (IPA) ouverte, depuis mars dernier, au centre de recherche en biotechnologie. Le groupe de médecins bénévoles a fait don au laboratoire de l'ENSB de plusieurs équipements.

Supervisé par l'ENSB, la faculté des sciences médicales de l'université Constantine 3 et le laboratoire de microbiologie du CHUC, ce laboratoire est appelé à prendre en charge le dépistage du Covid-19 dans la région est du pays à moyen terme.

APS

SONELGAZ ÉTUDIE DES SOLUTIONS DE FACILITATION POUR LE PAIEMENT DES FACTURES

Assurer une gestion moderne au service des citoyens

Même en période de confinement, de nombreux abonnés de Sonelgaz se sont présentés aux agences afin de s'acquitter du paiement des quittances d'électricité et du gaz sans avoir reçu leurs factures.

Cela montre la régularité et le sérieux des consommateurs afin de ne pas laisser s'accumuler les factures. Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a indiqué que Sonelgaz étudiait des "solutions de facilitation" pour le règlement des factures d'électricité et de gaz impayées en raison de la crise sanitaire induite par le Covid-19. Dans une déclaration à la presse en marge d'une session plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, Arkab a précisé que "Sonelgaz en tant qu'entreprise citoyenne est tout à fait consciente que l'étape actuelle est exceptionnelle et qu'elle engage, par conséquent, des décisions exceptionnelles".

La période de confinement a vu l'augmentation de la consommation d'électricité et de gaz et l'accumulation des factures de nombre de clients.

A ce titre, le ministère de l'Energie a demandé à Sonelgaz d'étudier les différentes solutions envisageables pour que les factures en suspens soient réglées, a affirmé Arkab, assurant que "les solutions retenues seront en tout état de cause dans l'intérêt du citoyen".



Cela étant, Sonelgaz est une entreprise économique qui doit percevoir les montants des factures de ses clients pour pouvoir préserver son équilibre financier, a fait remarquer le ministre, ajoutant que "la décision sera prise en étudiant tous les aspects".

A une question sur l'impact des récentes décisions du groupe Opep+ sur le marché pétrolier, Arkab a estimé que cet accord "historique" permettra de rééquilibrer "progressivement" le marché, signalant que "les résultats ne seront pas palpables immédiatement en raison des énormes quantités de pétrole pompées en mars et avril".

Mais le marché est effectivement en train de se rétablir et s'oriente vers l'équilibre, la demande enregistrant

une trajectoire ascendante, a poursuivi le ministre. Concernant la reprise de la production pétrolière en Libye, Arkab a précisé que le comité ministériel mixte de surveillance du groupe Opep+ "suivra de près l'interaction du marché avec cette reprise progressive et proposera les mesures appropriées pour assurer son équilibre et atteindre des prix qui conviennent à tous".

La société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (filiale du groupe Sonelgaz) a annoncé sa décision de recourir à l'estimation automatique de la consommation moyenne de l'électricité et du gaz, affirmant que l'opération de distribution des factures aux abonnés a débuté cette semaine. Fatima-Zahra

Merzougui, chargée de la communication à la Sonelgaz a souligné que pour éviter un cumul des redevances de consommation (RC) pour les abonnés, la société a recouru « à l'estimation automatique des niveaux de consommation de l'électricité, afin de garantir le respect du calendrier de facturation ». « Les abonnés n'étant pas parvenus à payer leurs factures de consommation via le site lancé par la société depuis le début du confinement sanitaire en mars dernier, en raison d'un manque de maîtrise de ce mode de paiement, la société a recouru au système classique de paiement via les agences commerciales », a-t-elle soutenu.

« Le système de télépaiement adopté par la société s'inscrit dans le cadre des mesures de prévention contre le nouveau coronavirus, visant à préserver la santé du citoyen et celle des travailleurs au niveau des agences commerciales », a-t-elle poursuivi.

Cependant, la société rassure ses clients de la continuité de l'approvisionnement en gaz et en électricité même pour les factures impayées et ce, jusqu'à la levée du confinement sanitaire, a ajouté la même responsable.

« La société a commencé, en début de semaine, la distribution des factures aux abonnés et les équipes techniques ont entamé le relevé des compteurs », a-t-elle fait savoir.

Merzougui a indiqué, dans ce sens, que les agences commerciales de la société demeurent à l'écoute des préoccupations et doléances des citoyens.

R. E.

COUR DES COMPTES

Vers un pouvoir judiciaire plus renforcé pour le contrôle des finances publiques

Les membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé à accorder à la Cour des comptes un pouvoir judiciaire pour le contrôle des finances publiques et à ne pas limiter ses missions en tant qu'organe consultatif.

Lors du débat du projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2017 qui a suivi la présentation du texte de loi par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, les membres de la Commission des finances et du budget ont évoqué les observations citées par la Cour des comptes dans son rapport sur le projet de loi portant règlement du budget pour l'exercice financier 2017 dans lequel ils demandent de prendre en compte ses recommandations, appelant à lui accorder un pouvoir judiciaire dans le contrôle des finances

publiques et ne pas se contenter de son rôle en tant qu'organe consultatif. Les membres ont également demandé à limiter la réévaluation des projets, le recours aux Comptes d'affectation spéciaux (CAS) et de veiller à la modernisation des mécanismes de change, de suivi et de mise en œuvre du budget en recourant aux nouvelles méthodes de planification et de prospective.

Dans leurs préoccupations, les membres de la commission des finances ont évoqué le faible recouvrement fiscal et la non-exploitation des postes budgétaires accordés.

Répondant aux préoccupations des députés, Raouia a indiqué que le ministère des Finances prend en considération les observations de la Cour des comptes et qu'il adressera, à cet effet, des correspondances aux ministères et organismes et prendra,

si nécessaire, des décisions et des mesures dissuasives pour améliorer la gestion financière.

S'agissant de la réévaluation des projets, le ministre a noté une amélioration concernant ce dossier ces dernières années, de même pour le recouvrement fiscal qui s'améliore d'une année à une autre à la faveur des mesures prises à cet égard.

Estimant que le marché parallèle et les exonérations fiscales entravaient l'amélioration du recouvrement fiscal, Raouia a relevé que l'élargissement des centres fiscaux au niveau national et une meilleure prise en charge des agents des impôts permettront d'atténuer les effets de ces facteurs.

Pour ce qui est des comptes d'affectation spéciaux, le premier argentier du pays a indiqué que ces comptes permettaient certes d'avoir

"une certaine marge de manœuvre" mais demeuraient sous contrôle, annonçant leur réduction dans les années à venir à la faveur de l'application de la loi organique sur les lois de finance.

Pour sa part, le ministre délégué chargé des statistiques et de la prospective, Bachir Messaitfa, a fait état du parachèvement de l'opération de désignation des membres du Conseil national des statistiques qui contribuera à améliorer le système national des statistiques, relevant que les services de son département travaillaient aussi sur le projet Algérie 2035 qui prévoit des stratégies pour différents secteurs.*

Ce projet, a-t-il dit, profitera au système économique national sur les plans réforme et gouvernance.

R. E.

CONGO-BRAZZAVILLE

Un avion du Président Sassou-Nguesso saisi à Bordeaux

A l'issue d'une âpre et longue bataille devant les tribunaux, Commisimpex, la société de Mohsen Hojeij, a fini par avoir gain de cause.

Un jet estampillé - République du Congo - a en effet été immobilisé sur le tarmac de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac sur décision de justice. Ce Falcon 7X de la flotte d'État, qui a parfois transporté le Président Denis Sassou-Nguesso, avant que le chef d'État ne privilégie des avions plus grands et plus luxueux, a été immobilisé le lendemain matin puis saisi lundi 8 juin. Ce qui a provoqué l'ire de la présidence congolaise. Une facture non honorée à un homme d'affaires anglo-libanais, Mohsen Hojeij, ancien proche du Président Sassou-Nguesso est à l'origine de la saisie. Un impayé initial de 100 millions d'euros en 1992 qui, au fil des ans, s'est transformé en une dette de 1,2 milliard d'euros, soit près de 15 % du produit intérieur brut (PIB) du Congo.

A l'issue d'une âpre et longue bataille devant les tribunaux, Commisimpex, la société de Mohsen Hojeij, a fini par avoir gain de cause. La cour de cassation de France a rendu des "décisions définitives" et une sentence arbitrale prononcée par la chambre de com-



merce internationale, à Paris lui donne raison. La justice française autorise donc à saisir tout actif de l'État congolais, à l'exception de ceux à usage diplomatique. Lors de ses derniers déplacements, l'avion prenait soin de ne pas laisser de traces sur les sites de suivi de vols. Puis, il est réapparu dans les radars ce vendredi 5 juin, parti du nord-ouest du Congo avant de se poser à Bordeaux où il devait entrer en révision. L'appareil pourrait être prochainement vendu aux enchères entre 20 et 25 millions d'euros, ou plus selon le faste de l'aménagement inté-

rieur. Pour l'instant, cette traque minutieuse d'actifs de l'État congolais a permis à la société de M. Hojeij de saisir des créances bancaires, quelques financements pétroliers ou encore des règlements fiscaux dus par des entreprises françaises. Près de 50 millions d'euros ont ainsi été récupérés, auxquels s'ajoute ce jet. Mais on est encore bien loin du 1,2 milliard d'euros. Pour l'heure, la bataille judiciaire entre l'État congolais et Commisimpex se poursuit. Tout ce que Commisimpex saisit doit normalement revenir à Brazzaville. Mais M.

Hojeij n'a pas rapatrié les fonds et se permet de saisir un jet présidentiel. C'est odieux.

Au pouvoir depuis plus de trente ans, le président autocrate congolais et les membres de son clan sont régulièrement visés par des enquêtes judiciaires en Europe pour des détournements de fonds publics présumés et d'autres crimes économiques. Ce pays pétrolier d'Afrique centrale reste miné par la mauvaise gouvernance et l'accaparement des richesses - entre autres pétrolières - par la famille présidentielle.

SOUDAN

Un chef de milice devant la Cour pénale internationale

Fin de cavale pour l'un des plus anciens criminels poursuivis par la Cour pénale internationale (CPI). Ali Muhammad Ali Abd-Al-Rahman, dit Ali Kushayb, un chef de milice janjawid, a été transféré depuis la Centrafrique vers la Cour pénale internationale à La Haye, mercredi 9 juin, dans un vol militaire affrété par la France. Il est suspecté de crimes contre l'humanité et crimes de guerre pour meurtre, déportation, torture, viol, persécution, attaque intentionnelle contre des civils, pillage, destruction.

Selon le mandat d'arrêt émis fin avril 2007 par la CPI, Ali Kushayb aurait, en 2003 et 2004, "enrôlé, armé, financé et approvisionné les janjawids placés sous son commandement, et participé personnellement à certaines attaques contre les civils". La milice était alliée aux forces gouvernementales dans la guerre qui, au début des années 2000, opposait Khartoum à plusieurs mouvements rebelles. Un conflit qui, selon l'Onu, aurait fait 300.000 morts et 2,5 millions de déplacés.

Le "colonel des colonels" aura finalement décidé de se rendre à la Cour. Depuis fin mai, les choses s'étaient accélérées du côté du bureau du procureur à La Haye, remobilisé sur ce dossier vieux de treize ans. A plusieurs reprises au cours des dernières années, le bureau du procureur avait été en contact, via des intermédiaires, avec Ali Kushayb.

Car, avant même la chute du régime d'Al-Béchar, à la tête du Soudan, le chef janjawid se rendait en Centrafrique, trois à quatre fois par an, pour son commerce d'ivoire avec l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) de Joseph Kony, lui permettant notamment de financer ses combats au Darfour.

Suspecté d'avoir franchi la frontière il y a trois ans, en délicatesse avec le régime d'Al-Béchar, il avait lui-même approché le bureau du procureur de la CPI, par l'entremise d'un de ses proches. S'en est suivie à La Haye une discussion sur sa reddition, raconte une source proche de la Cour, le fugitif réclamant que la prime de 5 millions de dollars offerte pour son arrestation par le

département d'Etat américain soit versée à sa famille. Depuis février, la rumeur courait de la présence d'Ali Kushayb dans la zone de Birao, au nord-est du pays, à frontière avec le Tchad et le Soudan. L'ancien commandant janjawid allait-il offrir ses services à l'un des groupes armés qui continuent de s'entre-déchirer dans le nord du pays ? Souhaitait-il monter sa propre organisation criminelle en Centrafrique ?

Selon le groupe des experts des Nations unies, des liens étroits unissent différents groupes ethniques de part et d'autre de la frontière. Ali Kushayb faisait partie des principaux commandants suspectés d'avoir franchi la frontière. D'autant que, depuis la chute du régime d'Omar Al-Béchar au Soudan, ses anciens suppléants du Darfour, qui ont soutenu le dictateur soudanais jusqu'au bout en réprimant dans le sang les manifestations du printemps 2019 à Khartoum, ne sont plus dans les petits papiers du nouveau régime.

Agences

HONG KONG

53 personnes arrêtées en marge des manifestations

Au lendemain de son discours sur le retour de l'autorité dans la ville semi-autonome, la dirigeante Carrie Lam est passée aux actes. Une cinquantaine de personnes ont été arrêtées lors de nouvelles manifestations. Les policiers ont dispersé les manifestants en utilisant des gaz lacrymogènes, avant d'interpeller les meneurs. La police de Hong Kong a arrêté 53 personnes lors de manifestations pendant lesquelles des centaines d'activistes sont descendus dans les rues mardi soir.

Les manifestants ont bloqué des rues avant que les policiers ne les dispersent en utilisant des gaz lacrymogènes. La veille, la dirigeante de l'exécutif hongkongais, Carrie Lam, a déclaré mardi que la ville semi-autonome ne tolérera plus de "chaos". Des rassemblements ont tout de même eu lieu dans ce contexte de tensions renouvelées alors qu'une nouvelle loi sécuritaire soutenue par le gouvernement de Pékin a été proposée.

Agences

Les cas de Sars-CoV-2 sans symptômes seraient-ils sous-estimés ?

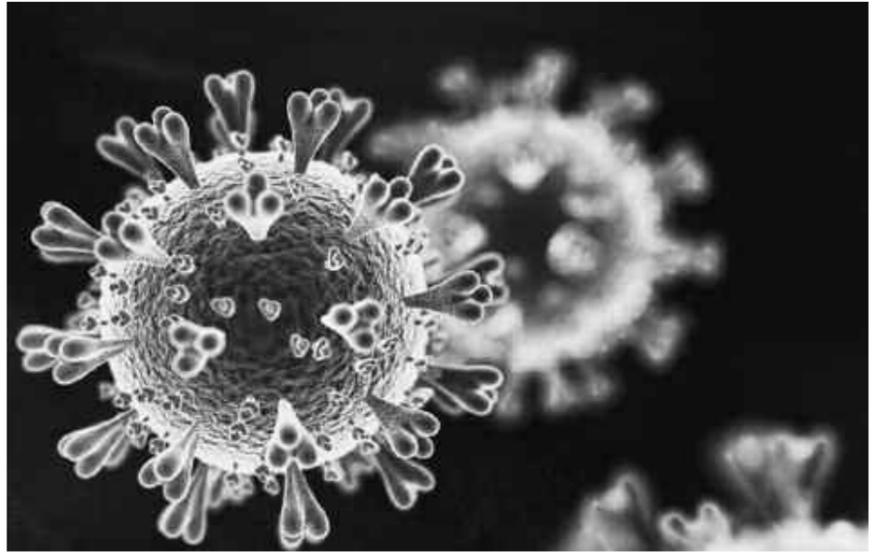
La question de la transmission du Sars-CoV-2 par une personne asymptomatique est particulièrement importante actuellement, afin d'adapter au mieux les mesures de prévention et de lutte contre l'épidémie de Covid-19.

Les premières données internationales suggèrent en effet l'existence de porteurs du Sars-CoV-2 qui ne présentent pas ou très peu de symptômes, mais qui excrètent des particules virales au niveau de leur salive et de leurs fosses nasales. Or, si elles ne sont pas isolées, ces personnes peuvent sans le savoir transmettre le virus à d'autres susceptibles quant à elles de développer une forme clinique, parfois grave, de la maladie. Cette hypothèse, largement évoquée, doit être vérifiée et c'est précisément l'objet d'une étude australienne publiée dans la revue *Thorax* et menée par des chercheurs en temps réel sur le navire de croisière *MV Greg Mortimer* qui s'est retrouvé coincé au large de l'Amérique du Sud fin mars au moment où plusieurs pays ont commencé à fermer leurs frontières pour lutter contre la propagation. Plusieurs cas sont apparus, et les scientifiques

ont alors testé tous les passagers et membres d'équipage pour connaître le nombre de porteurs asymptomatiques.

Un cas sur cinq de Covid-19 serait sans symptômes

Sur les 217 passagers et membres d'équipage, 128 (59 %) ont été testés positifs, bien que la fièvre et autres symptômes bénins n'étaient présents que chez 16 personnes. Par ailleurs, 8 personnes ont dû être évacuées pour raisons médicales et 4 ont eu besoin d'une intubation et d'une ventilation. Il y avait donc un total de 24 patients positifs qui étaient symptomatiques (19 %), la majorité étant asymptomatique (108 patients). Les chercheurs notent également que dans 10 cas, 2 passagers partageant la même cabine n'ont pas eu le même résultat en raison d'un taux de faux négatifs significatif. Pourtant, le premier cas signalé avait conduit à l'adoption immédiate de mesures de prévention comme le confinement des passagers dans leurs cabines et le port d'équipements de protection individuelle pour l'équipage. Les auteurs de l'étude concluent que la prévalence de l'infection sur les navires de croisière est susceptible d'être "considérablement sous-estimée", ce qui les incite à recommander que les passagers soient aussi surveillés après le débarquement



pour éviter une propagation potentielle du virus. Une hypothèse qui peut aussi s'appliquer à d'autres environnements considérés comme "fermés" : maisons de retraite, camps de migrants ou prisons. Le taux potentiellement élevé de faux négatifs obtenus avec les tests de dépistage suggère que des tests secondaires doivent être menés.

Besoin urgent de données mondiales

L'expérience sur le bateau a également permis de confirmer que si le confinement peut aider à prévenir la

transmission du virus via des aérosols, il ne permet pas d'empêcher totalement sa propagation à travers des surfaces contaminées comme les couverts et les assiettes. "Que les personnes qui ont été infectées soient immunisées ou non, cela souligne le besoin urgent de données mondiales précises sur le nombre de personnes infectées", conclut le spécialiste. Selon les données de l'Institut Pasteur, basées en partie sur une étude menée chez les passagers du bateau *Diamond Princess*, l'infection peut être asymptomatique ou entraîner peu de symptômes chez 30 à 60 % des sujets infectés.

Valeurs limites d'une tension artérielle



Le sang doit atteindre toutes les parties du corps, grâce aux artères, qui sont des tissus dotés de muscles et permettent la circulation du sang par leur élasticité. Pour cela, le cœur essaie de le pomper. Pour maintenir cette circulation du sang, il faut donc exercer une pression sur la paroi interne des artères. C'est cet équilibre qui détermine la tension artérielle. Quand tout fonctionne sans problème de pression, chaque cellule reçoit son quota d'oxygène et de nutriments. Cette circulation du sang dépend

également des reins, du cerveau et de certaines hormones. Le contrôle est effectué par le cerveau, qui transmet l'information via le système nerveux. Deux chiffres sont annoncés par les médecins : le premier, le plus élevé (autour de 12) correspond à la pression systolique, le deuxième correspond à la pression diastolique (autour de 8). Elle se mesure en millimètres de mercure. La mesure doit être effectuée de préférence dans le cabinet du médecin, par un cardiologue ou un médecin généraliste.

En dessous de 10/7, la pression est considérée comme faible. Il ne s'agit alors pas d'une maladie, mais peut provoquer un malaise, des vertiges, des nausées ou des évanouissements. Au-dessus de 14.5/9, les valeurs sont considérées comme élevées. Pour qu'une personne soit diagnostiquée comme souffrant d'hypertension, elle doit faire mesurer sa pression au repos, en position couchée ou assise, dans un environnement calme et le résultat doit être répété deux fois, trois minutes après l'évaluation précédente.

Allergies : alerte au pollen !

Pour beaucoup, le retour du printemps et des beaux jours est synonyme d'éternuements en série et de nez qui coule. Effectivement, le niveau d'alerte est élevé pour les pollens de graminées. On note également la présence de pollens de chêne, d'olivier et de pariétaire avec un niveau d'alerte moyen par endroits. Dans les années à venir, comme l'explique *BFM TV*, les difficultés traversées par les personnes allergiques au pollen devraient s'intensifier avec l'arrivée du printemps. En cause, le réchauffement climatique. "Les pollens de graminées vont être en plus grande quantité dans l'air et la saison va être plus longue", explique l'allergologue Laurence Trebuchon auprès de la chaîne d'information en continu. "S'il pleut un peu, ça peut légèrement atténuer la situation. L'année dernière, on a vu une réapparition des graminées fin août et début septembre, une chose qu'on ne voyait pas avant", a expliqué Laurence Trebuchon sur *BFM TV*.



**LES SIMPSON
SPORTS D'E-QUIPE**



21h00



En intégrant la philharmonie, Lisa bouleverse la vie de sa famille et pousse Homer à effectuer un travail de nuit à la centrale nucléaire. Cette situation contraint Lisa à faire un choix déterminant

**CHEVALLIER
ET LASPALÈS**



21h00



Cela fait déjà trente ans que le célèbre duo d'humoristes fait des siennes sur les planches, aussi bien dans des two-men shows qu'au théâtre, le premier amour de ces deux élèves du cours Simon. Caricaturant à merveille le Français moyen, râleur et mesquin, ils sont en parfaite harmonie. L'un est beau parleur et virevoltant, l'autre, renfrogné et pince-sans-rire. Mais tous deux partagent le même goût pour l'absurde. L'ironie et l'esprit de Robert Lamoureux et Francis Blanche ne sont jamais bien loin. Si «Le Train pour Pau» et «La Boulangerie» vous ont fait hurler de rire, ce spectacle est pour vous ! Enfin, «C'est vous qui voyez !»

**N'oubliez pas les
PAROLES !**



21h00



Le Tournoi des maestros fait son grand retour, en présence cette année des dix-huit plus grands gagnants de l'histoire du jeu ! L'équipe qui remportera le tournoi gagnera également un voyage de rêve au soleil. Réunis en six équipes de trois candidats, les dix-huit super-maestros vont s'affronter dans un tournoi où leurs connaissances, mais aussi leur alchimie, seront mises à rude épreuve ! Chaque émission opposera deux équipes, sur une série de duels et de défis collectifs. Celle qui comptera le plus de points à l'issue de la confrontation accèdera à la grande finale. Elle pourra également tenter de remporter jusqu'à 100 000 euros pour une association

**LES MYSTÈRES
DU BOIS GALANT**



21h00



Emma Thélier, capitaine de police, est en congés dans sa Charente natale quand au détour de son jogging en forêt, elle tombe sur un homme assassiné. Emma, connaissant bien la région et ayant fait les premières constatations, se voit confier l'enquête en compagnie du capitaine de gendarmerie Adrien Klévec, récemment muté là et avec qui elle a passé la nuit. Une aventure sans lendemain pour les deux policiers, aussi gênés l'un que l'autre de se retrouver en binôme. Ils décident de faire comme s'il ne s'était rien passé et commencent cette enquête afin de découvrir qui a tué cet homme, huissier de profession. De nouveaux meurtres sont perpétrés. Que cachent ces meurtres ?



**LA SELECTION
DU MIDI LIBRE**

**POMPÉI : LA VIE
AVANT LA MORT**



21h00



Le 24 août de l'an 79, à midi, le Vésuve entre en éruption et engloutit Pompéi sous quinze mètres de pierre ponce et de cendres. Parmi les vestiges les plus poignants du site figurent les moulages de corps pétrifiés dans la mort de ceux qui furent piégés dans la ville. Effectués vers 1860 par les archéologues qui entreprirent les premières fouilles, et découvrirent dans les matériaux volcaniques des empreintes de corps imprimées en creux, ces moulages révèlent des trésors d'information sur la vie romaine. Grâce aux recherches effectuées dans le cadre du «Great Pompeii Project», de nouvelles connaissances nous parviennent ainsi sur Pompéi et ses populations

**UNE SAISON
EN ÉQUATEUR**



21h00



Après le Congo, la Namibie et la Polynésie, les équipes d'«Une saison au zoo» repartent pour une nouvelle destination, à la rencontre de nouvelles espèces et de nouveaux acteurs de la conservation animale. Cette année, direction l'Amérique centrale pour un des pays où la biodiversité est la mieux représentée : l'Équateur. Sur place, Cyril, le vétérinaire, et les soigneurs partiront à la rencontre d'animaux marins (la baleine à bosse sur la côte Pacifique, les tortues, les requins et les iguanes aux Galápagos) mais aussi des majestueux condors des Andes, emblème national, des primates et des oiseaux qui peuplent la forêt amazonienne

**DR HARROW
SEUL CONTRE TOUS**



21h00



Médecin légiste, le docteur Daniel Harrow est un grincheux au sale caractère qui distille un humour cynique, voire cassant. Ce qui ne l'empêche pas de ressentir une grande empathie pour les victimes qu'il autopsie. Cette fois, le corps d'un homme âgé est découvert dans un sarcophage égyptien. Une affaire d'autant plus délicate qu'elle tombe mal. En effet, Harrow traverse une passe difficile et ne sait plus où donner de la tête. Sa préoccupation du moment : prouver une fois pour toutes que Francis Chester est bien vivant et essaie de le tuer... Mais sans preuve, même ses amis et collègues les plus proches en viennent à douter de lui

THE VOICE



21h00



Verdict ce soir ! Malgré le contexte actuel - lié à l'épidémie de Covid-19 -, les équipes de la chaîne se sont mobilisées pour offrir un show à la hauteur des attentes du public. C'est donc la dernière ligne droite pour les quatre finalistes, qui n'ont qu'une idée en tête : remporter cette édition 2020. Pour ce faire, les talents vont devoir se surpasser en solo, mais également en duo, aux côtés d'invités prestigieux. Des instants magiques en perspective, mais une seule opportunité de gagner : convaincre les téléspectateurs, souverains ce soir, de voter pour eux. À la clef pour le vainqueur, un contrat chez Universal Music et, comme de coutume, l'enregistrement d'un album

<p>Web : www.lemidi-dz.com</p>	<p>Gérant : Reda Mehigueni e-mail : direction@lemidi-dz.com</p>	<p>La rédaction e-mail : redaction@lemidi-dz.com</p>	<p>Standard : 021.63.80.82 et 87 Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16 Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28 Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel/Fax : 031.64.17.53</p>	<p>Bureau de Annaba 24 rue Med-Khemisti Tél. : 038.86.11.57 Bureau de Tizi-Ouzou Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle-Ville T. O. Tél-Fax : 021.93.69.29</p>	<p>Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO EUROL Midi Libre au capital social de 12.000.000 DA Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16 Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé Rostomia Clairval Alger.</p>	<p>La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.</p>
--------------------------------	---	--	---	---	--	--

Fajr	03h38
Dohr	12h47
Asr	16h38
Maghreb	20h08
Icha	21h49

SELON DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

DES MILLIERS DE FEMMES SAHRAOUIES VIOLENTÉES PAR DES POLICIERS MAROCAINS

Des milliers de femmes sahraouies, vivant dans les territoires occupés, ont subi des violences physiques perpétrées par des policiers marocains, au cours des 20 dernières années, selon une récente enquête menée par des Organisations et Associations. L'enquête sur la violence contre les femmes sahraouies à El-Ayoune occupée, montre que 10% des femmes (tous âges confondus) vivant dans les territoires sahraouis ont subi des violences physiques de la part des policiers et des officiers au cours des 20 dernières années. Les données montrent "une réalité inquiétante", les différentes Organisations et Associations sahraouies qui travaillent sur le terrain indiquent qu'en 2020, à ce jour, "plus de 40 femmes sahraouies, (tous âges confondus), ont été emprisonnées, violentées et/ou tuées". L'enquête fait également état "d'actes de torture" sur des femmes sahraouies, commis par le régime marocain, alors que la communauté internationale "continue de se murer dans son silence". La violence à l'égard des femmes sahraouies dans les territoires sous occupation marocaine est



"l'une des violations des droits humains les plus répétées et qui touche de plus en plus de personnes. Des milliers de femmes sahraouies au Sahara occidental occupée sont victimes de violences commises par des forces marocaines en raison de leur engagement pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental". Récemment, des ONG, comme Human Rights Watch (HRW) et

Amnesty International, ont dénoncé la persistance de l'occupant marocain qui fait de multiples obstacles à la protection des droits humains au Sahara occidental. "Les autorités marocaines empêchent systématiquement les rassemblements en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui et entravent le travail des ONG sahraouies des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé", a dénoncé récemment l'ONG

Human Rights Watch. Les autorités marocaines "font obstruction au travail de certaines ONG sahraouies de défense des droits de l'Homme sur les agressions physiques contre des militants et des journalistes, en détention ou dans la rue", s'indigne l'organisation dans son rapport annuel de 2019 sur les droits de l'Homme. Par ailleurs, dans un rapport sur l'état des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé, l'Association des défenseurs des droits de l'Homme des Sahraouis (Codesa), a abordé les violations commises par le Maroc au cours du mois de novembre 2019 dans les villes du Sahara occidental occupé, où les services militaires et civils marocains continuent de confisquer les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels dans un déni flagrant du droit international, du droit humanitaire et des droits de l'Homme. A ce titre, de nombreuses instances parlementaires dans le monde, ont appelé le Maroc à respecter les droits de l'Homme, à renoncer à confisquer le droit à l'expression, le droit à manifester pacifiquement et demandé la libération des prisonniers politiques sahraouis.

FAF

LE PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT INTÉGRITÉ CONNU DANS UNE SEMAINE

La Fédération algérienne de football (FAF), dévoilera "au plus tard dans une semaine", l'identité du président du nouveau Département Intégrité. Le responsable de la communication de l'Instance fédérale, Salah-Bey Aboud, a déclaré hier : "La FAF devait installer le président du nouveau Département Intégrité, mais il a été appelé à d'autres fonctions au sein de l'organisme de sécurité auquel il appartient. Sur les ondes de la radio nationale, il a indiqué : "nous avons dû alors chercher de nou-

veau celui qui occupera ce poste, une chose est sûre, l'identité du président sera dévoilée au plus tard dans une semaine".

L'Instance fédérale avait entamé depuis juillet 2019 des démarches auprès de la Fédération internationale (Fifa), pour la création d'un tel département, avec l'ambition de promouvoir l'intégrité et la protection des matches et des compétitions du football en Algérie.

"Trois candidatures ont été retenues pour ce poste, la FAF va choisir celui qui a le bon

profil, nous sommes également dans l'attente de l'accord de la Fifa", a ajouté Salah-Bey Aboud. En août dernier, la FAF avait organisé des sessions et briefing au siège de la FAF et au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa au profit des membres des Commissions juridictionnelles de la fédération et de la Ligue de football professionnel (LFP), des dirigeants de clubs professionnels et des arbitres internationaux, pour aborder le sujet relatif à cette nouvelle structure.

"L'étape qui s'en est suivie, a consisté en la recherche du profil remplissant les exigences et les qualifications liées au poste de responsable de cette structure", avait souligné l'instance fédérale dans communiqué.

ATTAQUE TERRORISTE DANS LE NORD-EST DU NIGÉRIA

L'Algérie condamne avec force

L'Algérie a condamné jeudi avec force, l'attaque terroriste qui a ciblé mardi les habitants du village de Felo dans l'Etat de Borno (Nord-est du Nigéria), faisant plusieurs victimes, a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Chérif dans une déclaration. "Nous condamnons avec force l'attaque terroriste qui a ciblé, mardi 09 juin 2020, les habitants du village de Felo dans l'Etat de Borno, au nord-est du Nigéria, faisant plusieurs victimes parmi les civils innocents", a affirmé M. Benali Chérif.

"Nous présentons nos sincères condoléances aux familles des victimes et réitérons notre solidarité avec le gouvernement et peuple frère du Nigéria", a-t-il ajouté.

NAUFRAGE AU LARGE DE LA TUNISIE

LE BILAN PASSE À 53 MORTS

De nouveaux corps ont été repêchés ces dernières heures au large des îles Kerkennah, faisant passer le bilan du naufrage d'embarcation clandestine à 53 morts. Selon un nouveau bilan communiqué par le ministère tunisien de la Santé, les migrants se trouvaient à bord d'une embarcation partie de la ville tunisienne de Sfax (Centre-est), en direction de l'Italie, dans la nuit du 4 au 5 juin, avec 53 personnes à bord. Mardi, des pêcheurs avaient alerté les autorités après avoir découvert les corps flottant au large de l'archipel de Kerkennah, près de la ville portuaire de Sfax, dans le Centre-est du pays.

Le capitaine de l'embarcation, un Tunisien de 48 ans, originaire de Sfax, fait partie des victimes, selon une source judiciaire tunisienne. Il s'agit de personnes originaires d'Afrique subsaharienne, selon les conclusions médico-légales et les témoignages d'autres candidats à l'immigration. Après des prélèvements ADN, "les préparatifs sont en cours pour leur inhumation dans des cimetières de Sfax", a ajouté le directeur régional de la Santé, Ali Ayadi.

Une enquête a été ouverte pour identifier les organisateurs de cette traversée clandestine. D'après le Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR), les départs clandestins des côtes tunisiennes ont augmenté de 156%, entre janvier et fin avril, comparé à la même période l'an dernier.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

109 NOUVEAUX CAS ET 10 DÉCÈS EN 24H

109 nouveaux cas confirmés de coronavirus et 10 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le porte-parole du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le Pr Djamel Fourar.

Ainsi, dans son point de presse quotidien, le Pr Fourar a indiqué que le nombre total des cas confirmés, à travers les 48 wilayas, s'est élevé à 10.698, alors que le nombre des décès a grimpé 751 à morts.

S'agissant des nombres des personnes guéris, le Pr Fourar a indiqué que le nombre a atteint 7.322 patients qui ont quitté l'hôpital, dont 68 personnes les dernières 24 heures.